



De consolidation de l'infrastructure statistique pour le développement durable en Afrique

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

www.afristat.org

NUMÉRO

76

AVRIL 2016

La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Éditorial



Le premier trimestre de l'année 2016 est caractérisé par une abondante activité liée à la préparation des réunions statutaires du premier semestre, au renforcement des partenariats et à l'assurance de la visibilité de l'Observatoire à l'occasion de la célébration de ses vingt ans d'activités opérationnelles. Durant les trois premiers mois de l'année, la réalisation des missions d'assistance technique à la demande des États membres et la mise en œuvre du programme triennal d'activités entre les écoles de statistique africaines et AFRISTAT étaient en bonne place.

La trente-troisième réunion du Comité de direction et la vingt-sixième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT se dérouleront à Yaoundé (Cameroun) respectivement les 3 et 4 avril 2016 et le 8 avril 2016. La préparation de ces rencontres qui se tiendront en marge de la réunion des Ministres des finances de la zone franc aura mobilisé plusieurs experts pour apprêter tous les documents de travail. Ces derniers contribueront à faciliter les délibérations sur les questions soumises à examen, soit par approbation ou par adoption au cours de ces deux réunions statutaires.

Concernant le renforcement des partenariats, plusieurs actions programmées ont été exécutées partiellement ou totalement. Il s'agit particulièrement de :

- l'organisation d'un atelier régional sur la coordination, le financement et les systèmes statistiques nationaux. Animée conjointement avec PARIS21, cette session d'échanges visait à montrer à la dizaine de pays représentés, les voies et moyens à privilégier afin de maximiser l'accès à l'aide au développement de la statistique. Les exercices d'évaluation des SNDS du Gabon et de Sao-Tomé et Príncipe, d'une part, et le lancement du processus d'inventaire des flux financiers au bénéfice de la statistique nigérienne, d'autre part, ont également été des occasions de collaboration entre AFRISTAT et PARIS21 ;
- l'accompagnement du Burundi dans la mise en œuvre de son cadre national d'assurance qualité des données (CNAQD) s'est poursuivi avec la tenue de l'atelier de formation des formateurs auquel AFRISTAT était partie prenante à l'invitation de Statistique Canada. Les notions et les outils indispensables à une bonne vulgarisation de ce cadre à l'ensemble du système statistique burundais ont été passés en revue ;
- l'assistance technique d'AFRISTAT à Djibouti pour la réalisation de son enquête sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages grâce à un financement de la Banque africaine de développement (BAD) se poursuit. Les premiers résultats sur les volets emplois et secteurs informels commencent à être produits. Dans le même temps, des échanges ont eu lieu avec le siège de la BAD en vue du démarrage du prochain programme de renforcement des capacités statistiques phase 4 ;
- la participation aux réunions statutaires des partenaires, notamment la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique à travers l'activité de son bureau sous régional de l'Afrique de l'Ouest et AFRITAC Centre ;
- le lancement officiel de la mise en œuvre du programme statistique régional de l'UEMOA dont l'accompagnement, confié à AFRISTAT est effectif. Les volets comptabilité nationale, statistiques des entreprises et enquêtes de type 1-2 qui composent ce programme seront suivis dans les huit États de l'union sur une durée de trois ans ;
- les préparatifs des ateliers de renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT et des enseignants des écoles de statistique africaines supportés par le Fonds CESD-Statisticiens pour le développement sont lancés. Ces actions se déroulent avec l'assistance d'Expertise France et une grande implication de l'Insee ;
- la présence de l'Observatoire à la Conférence sur les développements récents de la statistique appliquée co-organisée par l'ISSEA de Yaoundé et l'University of Maryland Baltimore County (USA) ;
- l'élaboration de la politique de diffusion de l'INS de Côte d'Ivoire dans le cadre des activités du Consortium constitué avec le Cabinet AGRER.

S'agissant de la visibilité d'AFRISTAT, la Direction Générale a multiplié les initiatives afin de susciter la participation active des nouveaux et anciens acteurs de la vie de l'Observatoire dans le programme de célébration du 20^e anniversaire de l'institution. Le présent numéro de notre bulletin d'information compte parmi les canaux utilisés pour mieux faire connaître AFRISTAT.

Durant le trimestre écoulé, les missions d'appui technique ont bénéficié à plus de la moitié des États membres. Celles-ci ont concerné essentiellement les domaines des statistiques d'entreprises, des statistiques des prix, des comptes nationaux, des enquêtes auprès des ménages, du suivi et évaluation des SNDS, de la diffusion et coordination statistique.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Sommaire

ÉDITORIAL

1

INTÉGRATION DE L'IHPC ET DU PCI :
EXEMPLE DU PROJET D'EXTENSION
DE LA COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE
DE L'INDICE HARMONISÉ DES PRIX
À LA CONSOMMATION DANS LES
PAYS DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

4

ACTIVITÉS

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

6

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

7

ÉCHOS DES INSTITUTS

NATIONAUX DE STATISTIQUE

8

ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES

11

RÉUNIONS, ATELIERS

ET SÉMINAIRES

12

+SUPPLÉMENT !



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Intégration de l'IHPC et du PCI : Exemple du Projet d'extension de la couverture géographique de l'Indice harmonisé des prix à la consommation dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

Claude Tchamda, expert en statistiques des prix, AFRISTAT

L'intégration des statistiques économiques et sociales au niveau de la collecte des données est fortement recommandée par la Commission statistique des Nations unies compte tenu des contraintes en ressources humaines et financières auxquelles sont confrontés la plupart des instituts nationaux de statistique notamment ceux d'Afrique. Cette intégration apparaît incontournable si l'on veut pérenniser effectivement le calcul des Parités de pouvoir d'achat (PPA) sur une base régulière dans les pays africains. Cet objectif a été réaffirmé par la Banque africaine de développement lors du lancement de la phase 4 du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques des pays membres régionaux (PRCS-4) à Dakar en juin 2015.

Cette communication est une synthèse de l'expérience d'AFRISTAT¹ de prise en compte de cet objectif dans la mise en œuvre de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) dans les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Au-delà de l'appréciation que l'on serait amené à faire quant aux résultats quantitatifs atteints, les leçons que l'on tire de cette expérience pourront aider dans la mise en œuvre du volet prix du PCI-2015. L'un des objectifs affirmés de ce volet est l'élaboration à terme d'un indice harmonisé des prix à la consommation pour l'Afrique et la pérennisation du calcul des PPA au travers d'une intégration de l'IHPC et du Programme de comparaison internationale (PCI) dans les États.

Une brève présentation de la situation avant la réalisation du projet sera faite, viendra ensuite la description des articulations de la démarche d'intégration de l'IHPC et du PCI, et enfin, le bilan suivi d'une conclusion.

Principaux acquis et limite des indices IHPC avant l'extension de la couverture géographique

Principaux acquis : Les États membres de l'UEMOA publiaient régulièrement un IHPC calculé à partir des données de la principale agglomération de chaque pays depuis 1998 (et 2003 pour la Guinée-Bissau). Les pondérations étaient calculées à partir des enquêtes dépenses des ménages (EDM) réalisées simultanément dans ces agglomérations (2002 en Guinée-Bissau).

Principale limite : Le champ géographique de l'IHPC communautaire avant 2015 était constitué uniquement de la principale agglomération dans chaque pays.

Intégration IHPC-PCI dans la mise en œuvre du projet d'extension de la couverture géographique des IHPC dans les États membres de l'UEMOA

L'intégration de l'IHPC et du PCI ne consiste pas seulement à maximiser le nombre de produits du second renseignés dans le dispositif de collecte des prix du premier, mais elle demande également que les prix moyens des produits communs soient apurés et exportables par le dispositif de production de l'IHPC selon des formats qui soient compatibles avec d'autres applications. Il convient d'abord de noter qu'au sein de l'UEMOA, les autorités communautaires et étatiques ont opéré le choix pour une approche qui n'établit pas de distinction entre l'IHPC et l'indice national des prix à la consommation dans les pays. La nécessité de l'intégration de l'IHPC et du PCI déjà prise en compte dans le projet de rénovation de l'IHPC des principales agglomérations de 2008 a constitué la ligne directrice du plan d'enquête, de l'élaboration des nomenclatures et même du développement du logiciel de traitement pour le projet d'extension lancé en 2014.

1. Le plan d'enquête pour l'extension de la couverture de l'IHPC à l'ensemble du territoire

Le plan d'enquête pour la mise en œuvre du projet d'extension de la couverture de l'IHPC à l'ensemble du territoire pour tous les pays est identique à celui du PCI. Les IHPC-UEMOA à couverture nationale prennent en compte aussi bien le milieu urbain que le milieu rural.

La définition de l'échantillon minimal des localités s'est voulue flexible. Cet échantillon a été constitué de la manière suivante : la capitale politique, au moins une des principales villes du pays, et au moins une localité avoisinante de chaque ville retenue, représentant le milieu rural. Cette définition permettait aux États d'intégrer le projet dans l'existant tout en se plaçant dans une perspective d'évolution de la couverture ou d'intégration progressive d'autres localités urbaines ou rurales.

Pour le projet d'extension de la couverture de l'IHPC à l'ensemble du pays, les États ont procédé au regroupement des régions administratives en « régions économiques » et choisis dans chaque groupe une région représentative du reste. Dans chaque région ainsi choisie, les centres de collecte sont constitués de l'agglomération principale à laquelle l'on associe une ou plusieurs localités urbaines ou rurales avoisinantes.

2. Harmonisation des nomenclatures

Les nomenclatures du PCI et de l'IHPC sont toutes deux dérivées de la nomenclature internationale COICOP 12. Il est par conséquent possible de mettre en place une grille de passage entre les deux. La nomenclature utilisée dans la classification des points de vente est similaire à celle du PCI.

3. Constitution de la liste des biens et services

Niveau communautaire

Une nomenclature NCOA² de consommation ouest-africaine (12 fonctions, 44 groupes, 91 sous-groupes, 150 postes et plus de 1200 variétés) basée sur la version 1999 de la COICOP³ a été élaborée au moment de la rénovation de 2008 pour les besoins des EDM. Elle est le résultat d'une fusion des paniers du

PCI-2005 pour la région Afrique et de celui de l'IHPC de 1996. La NCOA est conçue pour offrir un éventail de choix suffisamment large aux instituts nationaux de statistiques pour constituer des paniers nationaux provisoires à actualiser après l'exploitation des EDM.

Le besoin de disposer de paniers provisoires s'expliquait par la nécessité de respecter le calendrier du projet qui s'étendait sur deux ans et l'impératif de calculer les prix de base comme une moyenne sur 12 mois de collecte. Les opérations de collecte des EDM ont duré trois mois et le traitement des données au moins autant. La NCOA visait également à faciliter le passage à la nomenclature NCOA-IHPC pour la rénovation de 2008. Pour cela, elle a tenu compte de la nécessité :

- de réduire l'importance des rubriques "autres" en faisant en sorte que la plupart de produits susceptibles d'entrer dans le panier IHPC y apparaissent explicitement ;
- d'obtenir un minimum de détails en vue de disposer de pondérations pour un maximum de produits plus ou moins bien définis, tout en évitant de l'alourdir ;
- de se donner la possibilité de regrouper certains postes ou d'en introduire d'autres jugés importants pour la sous-région ;
- d'accroître le nombre de produits communs IHPC-PCI.

Les appellations locales des États pour certaines variétés y ont été conservées. Les libellés longs sont des descriptions structurées, suivant le modèle PCI, des variétés. Ces paniers IHPC provisoires ainsi obtenus ont été actualisés sur la base des résultats des EDM réalisées en 2008 simultanément dans la principale agglomération de chaque État.

La nomenclature NCOA-IHPC (12 fonctions, 41 groupes, 78 sous-groupes et 126 postes) est constituée des variétés de la nomenclature NCOA représentatives dans au moins un des États membres de l'UEMOA selon les résultats de l'EDM. Elle est constituée par la fusion des paniers IHPC-2008 des principales agglomérations et par élimination des doublons⁴.

¹Les notes techniques à diverses étapes de la mise en œuvre peuvent être obtenues auprès de la Direction Générale d'AFRISTAT

²Cette étape s'est imposée uniquement en raison du désir de la Commission de l'UEMOA de répliquer en 2008 les enquêtes EDM réalisées en 1996. Dans le cas d'utilisation de sources existantes (enquêtes consommations ou autres) pour les pondérations, le processus commencerait directement par l'élaboration de la nomenclature de l'IHPC.

³Cette version a été préparée par l'OCDE après consultation d'Eurostat, de la Division statistique des Nations unies et des instituts nationaux de statistique des États membres, en octobre 1998, approuvée en mars 1999.

⁴Même si cela n'a pas finalement été fait, il était prévu de compléter cette nomenclature déjà à ce niveau pour couvrir toutes les positions élémentaires obligatoires du PCI

La définition des variétés dans le PCI est telle qu'elles peuvent être toutes classées comme homogènes. Dans la méthode de l'IHPC, la notion de produit élémentaire permet d'introduire implicitement le type de point de vente dans la description même du produit effectivement observé. Pour une variété donnée, un produit élémentaire est défini par **un produit correspondant à la définition de cette variété, observé dans un point de vente précis**. Chaque variété observée donne ainsi lieu à la création d'un ou de plusieurs produits élémentaires. Les codes à partir des postes de consommation s'imposent à tous les États ; les fonctions de consommation sont actuellement au nombre de 12. Pour les autres niveaux agrégés de la nomenclature COICOP, le code seul est imposé aux États, pas le nombre.

Ce processus vise à aboutir à l'harmonisation des libellés longs des variétés et de la codification des niveaux agrégés de la NCOA-IHPC entre les États. L'agrégation des bases des États et l'automatisation du calcul des indices communautaires pour ces niveaux de la nomenclature seraient ainsi facilités.

Niveaux national et infranational

Pour extraire la liste des produits représentatifs de la principale agglomération de l'IHPC-2008 de chaque État de la NCOA-IHPC, l'on a procédé de la même manière que dans le PCI pour la liste des produits représentatifs des États par rapport à la liste des produits de la région Afrique.

En raison des contraintes budgétaires et de calendrier, le projet d'extension de la couverture de l'IHPC n'a pas donné lieu à la réalisation d'EDM simultanée à couverture nationale dans les États. Pour les pondérations, les pays ont utilisé toute enquête à couverture nationale ayant un volet sur les dépenses de consommation des ménages et datant de moins de 5 ans pour les dériver. La démarche qui a permis d'élaborer les pondérations a été adaptée aux données des sources identifiées dans chaque pays.

Pour la principale agglomération, la liste IHPC-2008 des produits est actualisée avec les données de cette enquête et lors de la mise à jour de la liste des points de vente après une opération de « recensement » dans les centres de collecte choisis. Pour le choix de ces produits, la démarche a consisté à fixer des valeurs de seuil d'inclusion (entre 1 à 5 pour dix mille) permettant de tirer un nombre de variétés relativement important par région.

Le panier national est une fusion apurée des doublons de la liste IHPC-2008 actualisée des produits de la principale agglomération et de celles des régions représentatives dont le nombre par pays est de cinq au maximum.

La taille moyenne des paniers de l'IHPC de couverture nationale dans la sous-région est de 650 variétés. Les États étaient par ailleurs appelés à compléter éventuellement la liste des produits de la principale agglomération dans le but de couvrir un maximum de positions élémentaires obligatoires du PCI avec la contrainte que l'évolution de leur prix n'ait pas d'impact significatif sur celle de l'IHPC. Ils devaient en outre finaliser la description des produits élémentaires selon les modèles proposés dans le panier communautaire.

Cette activité n'est malheureusement pas arrivée à son terme dans plusieurs pays. C'est le cas également pour l'élaboration de la grille de passage entre les listes nationales des produits élémentaires et la nomenclature du PCI-2005.

La précision de la description à ce niveau est capitale pour l'identification des produits communs IHPC-PCI.

La démarche adoptée et intégrée dans la nouvelle application de production du nouvel indice a consisté à saisir la liste nationale seule au « niveau national » (cf. paragraphe suivant). Les variétés gardent ainsi le même code dans toutes les régions du pays. Le processus de modification de la liste nationale est centralisé. La présence ou non d'une variété dans une région à l'intérieur des États se traduit par une pondération différente ou égale à zéro.

4. Le logiciel Phoenix-UEMOA de production des IHPC des États membres de l'UEMOA

L'application Phoenix-UEMOA permet de gérer un système de collecte à trois niveaux : Supranational (UEMOA, AFRISTAT) ; National ou central (INS) ; Régional (agences régionales de l'INS) ; et de distinguer le milieu urbain du milieu rural.

Outre l'automatisation d'une grande partie du processus d'organisation et de production de l'IHPC, **Phoenix-UEMOA permet le calcul des prix moyens des produits élémentaires, apurés et exportables selon des formats compatibles avec d'autres applications.**

L'application est client/serveur, multilingue, multiposte et multi-utilisateur. Elle s'installe et fonctionne également en local sur les ordinateurs. Elle est conçue pour s'adapter aussi bien à un seul pays en vue de la production de l'indice IHPC à plusieurs régions qu'à une institution communautaire ou régionale.

Quel bilan pour l'intégration de l'IHPC et du PCI dans l'UEMOA ?

- Le nombre de produits communs IHPC-PCI renseignés dans les principales agglomérations varie de 50 au Togo à 211 au Mali avec une moyenne se situant à 154 ;

- Pour l'ensemble des pays, la liste des variétés renseignées constitue au moins la moitié des 1 033 produits proposés dans la liste réduite du PCI-2015 ;
- Le dispositif produit les prix moyens des produits élémentaires, apurés et exportables selon des formats compatibles avec d'autres applications.

Conclusion

L'on peut se réjouir des résultats, certes perfectibles, atteints à ce niveau aussi bien pour l'IHPC que pour son intégration avec le PCI. Parce qu'elle intègre l'essentiel de la démarche mise en œuvre mais aussi par sa flexibilité, l'application Phoenix-UEMOA permet d'envisager la possibilité d'y adjoindre un module « collecte pour les produits du PCI et le calcul des prix moyens-PCI avec la validation intrapays » qui alimenterait les divers outils de calcul des PPA. La Commission de l'UEMOA a par ailleurs mis en place des dispositifs institutionnels pour sa maintenance dans la durée et son utilisation au-delà de ses États membres.

Le principal handicap du projet en ce qui concerne l'intégration IHPC-PCI est de nature institutionnelle. Il convient de noter que ni pour l'UEMOA, ni pour les États, l'intégration IHPC-PCI constituait un objectif prioritaire dans les documents du projet. Il n'en a pas été tenu compte ni dans le budget, ni dans le calendrier d'exécution. Partenaire avec la BAD dans la mise en œuvre du PCI, AFRISTAT a essayé de l'y introduire *a posteriori*. Nul doute que le bilan ci-dessus aurait été plus consistant si les phases prévues de description des produits et d'élaboration de la grille de passage entre les nomenclatures des deux opérations avaient été menées à leur terme.

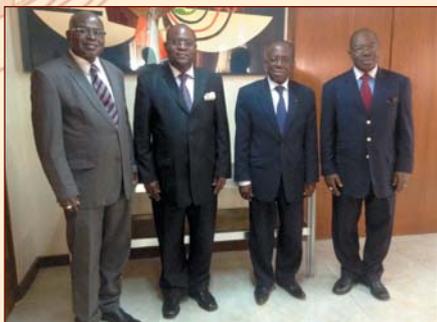
Pour le PRCS-4 en cours de préparation, il apparaît indiqué de prendre en considération : (i) le plaidoyer auprès des décideurs aux niveaux des communautés d'intégration régionale et des États sur les opportunités et les bénéfices qu'offre cette intégration et (ii) la prise en compte dès le début des activités du PCI dans les activités courantes par une coordination unique de la collecte des données de l'IHPC et celles du PCI.

Enfin, la démarche décrite est adaptable à l'élaboration d'un IHPC africain dont les activités seraient intégrées avec celles du PCI. Dans ce cas de figure, les organisations d'intégration économique sous régionales joueraient le rôle des États.



VISITES

Visite de courtoisie et d'échanges au Ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire du Togo



Son Excellence M. Kossi Assimaïdou, Ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire du Togo avec la délégation d'AFRISTAT et le Directeur Général de l'Inseed

Du 14 au 17 février 2016, une mission conduite par M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT et comprenant M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, a rendu une visite de courtoisie et d'échanges à Son Excellence M. Kossi Assimaïdou, Ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire du Togo, en charge de la statistique.

Cette visite a permis aux deux parties d'échanger sur les problématiques de la libération de la contribution du Togo au titre du troisième

Fonds AFRISTAT, de la pérennité du Fonds AFRISTAT en explorant des voies alternatives de mobilisation des contributions, la réflexion sur un soutien politique pour parrainer le plaidoyer d'AFRISTAT au niveau de l'Union africaine et l'opérationnalisation de l'Inseed.

M. Kokou Yao Nguissan, Directeur Général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) a pris part à cette rencontre.

Visite de courtoisie du Directeur Général d'AFRISTAT au Président du Conseil des Ministres



Son Excellence M. Saidou Sidibé, Ministre de l'Économie et des Finances, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, entouré de M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT à droite et de M. Alichina Idrissa Kourgueni, Directeur Général de l'INS du Niger à gauche

M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a rendu une visite de courtoisie, le 22 janvier 2016 à Niamey, à son Excellence M. Saidou Sidibé, Ministre de l'Économie et des Finances du Niger.

L'objet de cette visite était une prise de contact avec le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT au titre de la période 2016-2017. Les points abordés étaient relatifs à la tenue prochaine de la 26^e session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT à Yaoundé et la situation des contributions des États membres au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

Le Directeur Général d'AFRISTAT a fait une brève présentation de l'Observatoire et du fonctionnement de ses organes de gouvernance. Il a aussi rappelé les engagements pris par les États membres au cours de la 25^e session du Conseil

des Ministres tenue à Bamako, le 9 avril 2015. Le Ministre Saidou Sidibé a remercié le Directeur Général pour cette visite et a accordé un intérêt particulier au mécanisme de financement et à la contribution des États membres au Fonds AFRISTAT. Il s'est engagé à accompagner AFRISTAT dans la mobilisation des ressources.

M. Alichina Idrissa Kourgueni, Directeur Général de l'INS du Niger, qui a pris part à cette rencontre a témoigné du rôle qu'AFRISTAT joue dans le domaine du renforcement des capacités statistiques des cadres du Système statistique national au Niger.

M. Vodounou était accompagné de M. El Hadji Malam Soulé Oumarou, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques et de Mme Boukenem Fatima Diallo, expert chargée de la communication à AFRISTAT.

Visite d'une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) à AFRISTAT



La Représentante résidente de la BAD au Mali au centre entourée de la délégation d'AFRISTAT et de la BAD

Du 1^{er} au 5 février 2016, une mission du Département de la statistique de la Banque africaine de développement (BAD) comprenant MM. Fessou Lawson, chef de mission et Franck Kufakwandi, Consultant, a séjourné à Bamako avec comme objectif de superviser et de préparer le rapport d'achèvement du Programme de renforcement de capacités statistiques III (PRCS III).

La mission a été reçue par MM Cosme Vodounou et Paul-Henri Nguema Meye, respectivement Directeur Général et Directeur Général adjoint d'AFRISTAT qu'assistait M. Dodji V. Silété-Adogli, point focal du Programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD à AFRISTAT.

Les travaux de la mission se sont déroulés d'abord à AFRISTAT et ensuite à l'Institut national de la statistique (INSTAT) où elle a été reçue par M. Seydou Moussa Traoré, Directeur général de l'INSTAT et son équipe.

Dans l'ensemble, la mission a évalué le progrès de la mise en œuvre du PRCS III comme satisfaisant et a relevé qu'il était nécessaire pour la suite de renforcer les capacités des coordinations sous-régionales et nationales pour une meilleure gestion du programme, y compris mener des audits internes. La mission a conclu également que la BAD devrait poursuivre les appuis aux organisations sous-régionales tel que AFRISTAT et aux pays membres régionaux relevant de la coordination d'AFRISTAT.

La mission a saisi cette opportunité pour organiser une rencontre entre le Directeur Général d'AFRISTAT et Mme Hélène N'Garmin-Ganga, Représentante résidente de la BAD au Mali. Celle-ci a marqué sa disponibilité et sa détermination à travailler étroitement avec AFRISTAT pour faciliter la mise en œuvre des programmes communs.

Visite du Directeur Général au Bureau sous régional de l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique

Le 22 janvier 2016, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a rendu visite à M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest (BSR-AO) de la CEA à Niamey. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux Institutions.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité de travailler en

concertation et de rechercher les synergies nécessaires en matière de développement de la statistique et de mise en œuvre de leurs programmes. A cet effet, elles ont décidé de préparer et de signer un Mémoire d'entente afin d'établir un cadre de consolidation de leur collaboration dans des domaines d'intérêt commun notamment (i) la collecte des données nationales, (ii) les méthodologies et standards en matière statistique (iii) la diffusion

et la dissémination des données, et (iv) le renforcement des capacités des pays.

Ont également participé à cette rencontre du côté d'AFRISTAT, M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques et Mme Boukenem Fatima Diallo, expert chargée de la communication et du côté du BSR-AO, M. Amadou Diouf, économiste.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint à la Coordinatrice Régionale du PNUD à Dakar

M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a rendu une visite de courtoisie le 28 janvier 2016 à Dakar à Mme Nana Oumou Touré-Sy, Coordinatrice régionale du PNUD. Au cours des échanges, les possibili-

tés de renforcement de la collaboration entre l'Observatoire et la coordination régionale du PNUD ont été évoquées. Les principaux domaines abordés se rapportaient au renseignement des indicateurs des Objectifs de

Développement Durable et à la vulgarisation du guide méthodologique de planification et de suivi-évaluation produit conjointement par AFRISTAT et le Pôle Stratégies de développement et finances publiques.

Visite de courtoisie du Coordinateur du Réseau pour le développement économique local en Afrique

Le 14 janvier 2016, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a reçu en audience M. François Paul Yatta, Coordinateur du Réseau pour le développement économique local en Afrique intitulée LEDNA et par ailleurs

membre de l'organisation Cités Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique). À cette audience à laquelle prenait part M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint, les deux parties ont discuté

des opportunités de collaboration entre l'Observatoire et le CGLU-Afrique, notamment dans les domaines de l'élaboration des comptes économiques locaux et le calcul des indicateurs de développement régional.

Activités de la Direction Générale

Séminaire de conjoncture et prévision à court terme du premier semestre 2016, des pays d'Afrique de l'ouest, membres d'AFRISTAT

Dans le cadre de l'analyse de la conjoncture économique dans les États de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie, un séminaire dont le thème était « les techniques rédactionnelles appliquées à la conjoncture et au cadrage macroéconomique » s'est tenu à

Ouagadougou, du 14 au 18 mars 2016. Ce séminaire a été conjointement organisé par la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest qui en ont assuré l'animation avec l'Insee. Les experts d'AFRISTAT, de la Commission de

l'UEMOA, d'AFRITAC de l'ouest et de l'Insee ont renforcé les capacités des cadres des pays en matière de publications conjoncturelles et de prévision (note de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, note de conjoncture régionale, etc.).

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

AFRISTAT a signé en novembre 2015, avec la Commission de l'UEMOA, une convention d'exécution des travaux du Programme statistique régional de l'Union. Le programme couvre la période 2015-2018 et concerne les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques d'entreprise et la réalisation d'une

enquête intégrée sur l'emploi et le secteur informel. Dans le cadre de cette convention, AFRISTAT a organisé du 1er au 4 mars 2016, un atelier de lancement des travaux. L'atelier a réuni les directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique des États membres de l'UEMOA et leurs collaborateurs dans les

domaines cibles et en matière de gestion administrative et financière. L'atelier a permis d'échanger sur les méthodologies, les calendriers de mise en œuvre et la gouvernance du projet, aussi bien aux niveaux régional que national.

Projet de partenariat AGRER/AFRISTAT/CESO International pour l'appui technique en Côte d'Ivoire

Au cours de la période sous revue, les activités du projet ont connu un ralentissement dû aux retards dans la prise de décision de recrutement des consultants et de la mise en route de différentes prestations. En effet, seul un accord a été obtenu pour l'exécution de l'appui à l'éla-

boration d'une politique de diffusion de l'INS. Cette activité a pu être exécutée du 22 février au 11 mars 2016 par M. Freeman Amegashie expert en organisation stratégique et diffusion à AFRISTAT. Les discussions se poursuivent pour la validation des termes de référence et la

fourniture de l'expertise pour les missions suivantes : (i) diagnostic des bases de données, du site Internet, de l'Intranet et des réseaux, (ii) élaboration de l'annuaire de la fonction publique et (iii) diagnostic des outils de cadrage et de modélisation macroéconomique.

Projet d'extension de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les États membres de l'UEMOA

Le 31 décembre 2015 marque la fin officielle du Projet d'extension de la couverture géographique de l'indice des prix dans les États de l'UEMOA. Le dernier atelier organisé dans le cadre du projet par la Commission de l'UEMOA en novembre 2015 a porté sur l'élaboration des argumentaires pour le passage à l'Indice national harmonisé des Prix à la consommation

dans les États de l'UEMOA. AFRISTAT poursuit cependant son assistance aux États dans le cadre des missions d'appui technique ou par l'assistance en ligne. Le calcul du nouvel indice avec l'application Phoenix-UEMOA se poursuit normalement dans les États alors qu'AFRISTAT travaille avec l'UEMOA pour optimiser la vitesse de calcul et améliorer

les performances des bases de données, compte tenu de l'accroissement rapide de la taille des données mois après mois. La couverture géographique du nouvel indice harmonisé des prix à la Consommation calculé par les huit États de l'UEMOA est nationale.

Convention d'exécution du Projet d'appui aux structures d'élaboration des données socioéconomiques (PASSED) de Djibouti

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a poursuivi ses activités d'appui technique, objet de la convention de prestation de services signée avec la Direction de l'Economie de Djibouti, pour « le renforcement des capacités des cadres de la Direction de la statistique et des études démographiques de Djibouti (DISED) » sur financement de la Banque africaine de développement (BAD). Il s'agit principalement d'une mission de traitement des données de l'enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation (EDESIC) et des appuis aux travaux de comptabilité nationale;

■ Ainsy, MM. Ousman Koriko et Siriki Zanga Coulibaly respectivement expert en enquêtes auprès des ménages et expert en analyse de la pauvreté, ont effectué, du 15 au 31 janvier 2016, à Djibouti, une mission d'appui technique à la DISED. Cette mission a permis d'apurer les données de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel, d'entamer la production des tableaux d'analyse, de valider une structure indicative du plan d'analyse et de former les

analystes qui participeront à la rédaction de chacune des phases de l'enquête (Emploi, Secteur informel). Les rapports d'analyse devraient être disponibles avant fin avril 2016.

■ En ce qui concerne les travaux de comptabilité nationale, M. Ibrahimia Sory, expert en comptabilité nationale poursuit son assistance à la DISED dans la mise en œuvre des travaux d'élaboration des comptes nationaux. Il s'agit

essentiellement de renforcer les capacités des cadres locaux dans l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 2008 à l'aide du module ERETES.

A ce stade, les travaux portent sur le traitement des données sources collectées lors des phases précédentes, leur chargement dans le module ERETES, l'élaboration des Equilibres ressources emplois (ERE) par produit et les comptes de branches d'activités (CB).

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Gabon

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle, a participé à la mission d'évaluation de la SNDS 2011-2015 et à l'élaboration des textes d'application de la loi statistique du Gabon qui s'est déroulée du 21 au 25 mars 2016. Cette mission, qui s'est réalisée en collaboration de Paris21, de la CEA et de la Banque mondiale a permis de lancer les concertations afin d'élaborer les textes d'application de la loi statistique et de faire des recommandations en vue de la préparation de la deuxième SNDS du Gabon.

Guinée Equatoriale

■ M. Claude Tchamda, expert en statistique des prix, a séjourné à Malabo du 1er au 5 février 2016. Il s'est agi d'une mission exploratoire de promotion de Phoenix-UEMOA dans la mise en œuvre d'une assistance technique d'AFRISTAT pour appuyer l'Institut national de la statistique de Guinée Equatoriale (INEGE) dans la rénovation de l'Indice des prix à la consommation. L'INEGE a manifesté son intérêt pour l'application Phoenix-UEMOA et se propose de l'acquiescer après une évaluation des conditions de son utilisation au cours des trois premiers mois de la réalisation du projet de rénovation dont les activités ont démarré en janvier 2016. En ce qui concerne les travaux techniques, la mission a obtenu les résultats suivants : les pondérations des deux grandes villes, Malabo et Bata sont finalisées, le masque de saisie-apurement-calcul des indices de Malabo est réalisé et le masque de calcul est préparé pour la ville de Bata.

Mali

■ M. Roland Frédéric Ngampana a effectué, du 15 au 26 février, une mission d'appui technique à Bamako auprès de l'Institut national de la statistique (INSTAT) pour la finalisation des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Au cours de cette mission, la maquette de calcul de l'IPPI a été revue et celle de calcul de l'IPI rénové a été élaborée. Les IPPI définitifs des douze mois et quatre trimestres de 2013 et provisoires des douze mois et quatre trimestres de 2014 ont été calculés à tous les niveaux de la NAEMA rev1/NOPEMA rev1. De même, les IPI rénovés provisoires des quatre trimestres de 2013 et 2014 ont été calculés. Un cadre de l'INSTAT a été formé sur l'utilisation de la maquette de calcul de l'IPPI et du nouvel IPI.

La disponibilité des données manquantes sur les productions en valeur des prix de vente des entreprises non répondantes permettront de calculer les IPPI et les IPI rénovés définitifs.

Mauritanie

■ L'expert en analyse de la pauvreté, M. Siriki Zanga Coulibaly a participé, du 16 au 18 février

2016, à Nouakchott, à une réunion tripartite Banque mondiale-ONS-AFRISTAT. Cette rencontre a permis de s'accorder sur la validation de la méthodologie de la mesure et des tendances de la pauvreté basées sur l'approche du coût des besoins essentiels pour les années 2008 et 2014 en Mauritanie. Ont participé à cette réunion, une équipe d'experts de l'ONS avec à leur tête son Directeur général, l'expert d'AFRISTAT et la délégation de la Banque mondiale (MM. Paolo Verme et Clarence Tsimpo).

Niger

■ Une mission, conduite par M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a séjourné à Niamey, du 18 au 22 janvier 2016. Cette mission, qui a travaillé en étroite collaboration avec l'Institut national de la statistique (INS), a permis :

- de présenter les objectifs du CRESS et son concept et de fournir des orientations et des conseils à l'INS dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations ;
- d'organiser des réunions de consultation avec les parties prenantes de l'INS, y compris les ministères et les principaux partenaires au développement pour expliquer la méthodologie et de recueillir les premières données.

La mission a, en particulier, porté sur l'organisation et l'animation des réunions de lancement de l'exercice CRESS. Ainsi, trois réunions ont été organisées à l'INS. La première a concerné les différentes directions centrales de l'INS, la deuxième a regroupé les directions statistiques sectorielles des ministères et la troisième, les partenaires techniques et financiers du SSN.

Sao Tomé et Príncipe

■ Donnée suite à une demande de la Direction Générale de l'Institut national de la statistique (INE) de Sao Tomé et Príncipe, une mission conjointe composée de l'INE du Cabo Verde, d'AFRISTAT et de PARIS21 a séjourné à Sao Tome et Príncipe du 08 au 12 février 2016. La Direction générale d'AFRISTAT a été représentée par M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques.

La mission a permis de faire l'état de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2009-2018 du pays sur la période 2009-2015. De façon spécifique, l'évaluation à mi-parcours a fait le point sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre de la SNDS, tiré les leçons de cette mise en œuvre et proposé des ajustements, sur la base de ces leçons, si nécessaire, pour que la SNDS puisse atteindre ses objectifs et résultats en 2018.

La mission a été reçue en audience successive par M. Afonso Varela, Ministre auprès de la

Présidence chargé du Conseil des Ministres et des Affaires Parlementaires, M. Agostinho Fernandes, Ministre de l'Economie et de la Coopération Internationale et M. Aires Bruzaca de Menezes, Conseiller du Président de la République chargé des Affaires Economiques et Financières..

Sénégal

■ Du 1^{er} au 12 février 2016, M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises a effectué une mission d'appui technique à Dakar, auprès de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) du Sénégal pour la validation des outils de collecte et du dispositif prévu pour l'organisation du recensement général des entreprises (RGE). La mission a travaillé avec les équipes du projet sur les documents techniques élaborés et le dispositif de la cartographie des zones de recensement mis en place.

Au terme de la mission, les différents documents techniques du recensement que sont le document de méthodologie, les questionnaires, les manuels ont été révisés et validés. Le dispositif de cartographie des zones de recensement qui a fait l'objet d'échanges et l'opération de repérage des unités économiques qui l'a accompagné ont été validés. La mission a permis une meilleure appropriation des documents techniques par les cadres du projet en particulier les superviseurs de pôle. Ce sont ces derniers qui formeront les équipes de terrain (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs).

Union des Comores

■ Du 18 au 27 janvier 2016, M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné à Moroni aux Comores, dans le cadre d'une mission d'appui à l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 93 à l'aide du module ERETES.

Cette mission a permis de :

- former les cadres du service de comptabilité nationale de l'INSEED sur la mise en œuvre du SCN93 ;
- parcourir toutes les étapes nécessaires à la production des comptes à l'aide de l'outil ERETES ;
- asseoir une méthodologie pour la rétropolation de l'ancienne série SCN 68 ;
- appuyer l'équipe de comptes nationaux à la décomposition du PIB avec l'outil MORES et un module de progiciel compatible avec ERETES.

ENSAE Sénégal

■ M. Franck Cachia, expert en statistiques agricoles et environnementales, a assuré un cours de statistiques agricoles aux étudiants de 4^e année du cycle des Ingénieurs des travaux statistiques (ITS) de l'École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE Sénégal). Ce cours, qui s'est tenu du 1er au 5 février 2016, s'inscrit dans le cadre de la filière de spécialisation en statistique



Activités internationales

■ Réunion du groupe d'experts pour la prise en compte du secteur informel dans l'élaboration des comptes nationaux

M. Siriki Zanga Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté a participé du 11 au 14 janvier 2016, à la réunion du groupe d'experts pour la prise en compte du secteur informel dans l'élaboration des comptes nationaux. Cette réunion qui s'est déroulée à Addis-Abeba (Éthiopie) a enregistré la participation d'une trentaine de personnes provenant de 14 États africains et des organisations suivantes : Banque africaine de développement, AFRISTAT, Union africaine, BIT, Insee, CAS/CEA. Cette réunion du groupe d'experts pour le suivi des statistiques sur les ODD a permis de partager et d'examiner ensemble le draft du manuel sur la prise en compte du secteur informel dans l'élaboration des comptes nationaux, de partager les expériences des pays présents dans le domaine, mais aussi de recueillir les observations des uns et des autres sur les éventuelles insuffisances de leurs pratiques respectives. Au terme des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) aux pays, d'affiner leur présentation de sorte à la faire figurer dans la version finale dudit manuel, (ii) aux principaux partenaires présents (AFRISTAT, BIT, UA, CEA, BAD), de renforcer leur collaboration technique en vue d'une amélioration des travaux dans le domaine en Afrique.

■ Réunion des Directeurs généraux des INS sur la révolution des données et la préparation de la 47^e session de la Commission statistique des Nations unies

Du 21 au 22 janvier 2016, M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique, a représenté AFRISTAT à la réunion des Directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique (INS) sur la révolution des données organisée conjointement par la CEA et la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie).

Cette réunion a permis aux Directeurs Généraux des INS d'examiner le rapport du groupe des experts sur le Consensus de la révolution des données en Afrique qui avait été présenté au cours du neuvième Comité des Directeurs Généraux des INS tenu à Libreville au Gabon, du 26 au 28 novembre 2015, avant sa soumission au prochain sommet de l'Union africaine (UA) pour approbation.

À la fin des travaux, les Directeurs Généraux des INS n'ont pas adopté la feuille de route pour la mise en œuvre du Consensus africain sur la révolution des données et ont demandé à l'équipe de rédaction de prendre en compte les observations formulées. Des consultations en ligne seront faites ensuite pour l'adoption future du consensus.

■ Atelier régional sur la coordination, le financement et les systèmes statistiques nationaux

Du 26 au 28 janvier 2016, une délégation d'AFRISTAT conduite par M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint, et comprenant M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique, a représenté AFRISTAT à l'atelier régional sur la coordination, le financement et les systèmes statistiques nationaux, organisé par PARIS21 et AFRISTAT sur le thème « maximiser l'aide au développement de la statistique » à Dakar (Sénégal).

L'objectif principal de l'atelier était « d'améliorer le dialogue entre les instituts nationaux de statistique et les unités nationales de coordination de l'aide extérieure, et de permettre ainsi une mobilisation accrue des ressources allouées à la statistique et leur utilisation efficace pour la production de statistique ».

Les travaux ont regroupé une vingtaine de délégués provenant des INS et des unités de coordination de l'aide du Bénin, du Burkina Faso, du

Burundi, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Mali, du Niger et du Sénégal. À l'issue des travaux, des recommandations ont été émises.

■ Séminaire régional sur les simulations d'impact de chocs macroéconomiques

AFRITAC de l'Ouest (AFW) a organisé en collaboration avec AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA du 25 au 29 janvier 2016, à Dakar (Sénégal), un séminaire régional sur les simulations d'impact de chocs macroéconomiques.

Chaque État membre de l'UEMOA, ainsi que la Mauritanie et la Guinée étaient représentés par trois (03) cadres supérieurs de la Direction chargée des prévisions macroéconomiques, et du Secrétariat technique du Comité en charge de la validation des cadrages macroéconomiques.

Ce séminaire, animé par les experts d'AFRISTAT, de la Commission de l'UEMOA et d'AFRITAC de l'ouest a permis de renforcer les capacités des participants en matière d'analyse des agrégats macroéconomiques et de simulation de chocs macroéconomiques, de faire le point des modèles existants et des analyses et simulations d'impacts qui peuvent être réalisées et de définir les conditions et modalités de leur bon fonctionnement dans les pays.

■ Atelier de formation des formateurs sur le cadre national d'assurance de la qualité des données (CNAQD) du Burundi

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé, du 08 au 12 février 2016 à Ottawa (Canada), à l'atelier de formation des formateurs sur le cadre national d'assurance de la qualité des données (CNAQD) du Burundi organisé par Statistique Canada. Cet atelier qui a enregistré la participation de Mme Valérie Bizier et de M. Harry François de Statistique Canada a permis d'examiner les outils de formation que les cadres de l'Institut de statistique et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU) utiliseront pour vulgariser le CNAQD auprès de tous les acteurs du système statistique national. Des conseils ont également été prodigués à la délégation burundaise présente à Ottawa sur les facteurs de réussite de la communication autour de leur CNAQD et sur le mandat et la composition de l'unité qui se chargera de la mise en œuvre de ce cadre qui définit les bonnes pratiques en matière de qualité.

■ 1^{er} forum africain des sciences et des technologies pour le développement

Du 22 au 24 février 2016, M. Bruno Magloire Nouatin, expert en statistiques démographiques, a participé au 1^{er} forum africain des sciences et des technologies pour le développement dont le thème portait sur "l'emploi des jeunes : la nécessité d'une co-construction des enseignements-formations et des entreprises" à Dakar (Sénégal). Ce forum, co-organisé par l'académie nationale des sciences et techniques du Sénégal et du Groupe interacadémique pour le développement, a rassemblé une centaine de personnalités provenant des académies africaines et européennes, des chefs d'entreprises et des ONGs intervenant dans le domaine de la formation. Il a permis de mettre en lumière l'importance des relations qui doivent subsister entre ces partenaires afin de lutter contre le chômage, notamment celui des jeunes. AFRISTAT a fait une présentation sur la situation de la formation et de l'emploi des jeunes dans les États membres de l'UEMOA. L'une des recommandations faites lors de cette présentation était d'approfondir l'aspect de la formation technique et professionnelle que reçoivent les jeunes après leur formation de base.

■ Réunion Ad-Hoc du Groupe d'Experts de l'Afrique de l'Ouest

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statis-

tiques, a représenté la Direction générale de la Réunion Ad-Hoc du Groupe d'Experts de l'Afrique de l'Ouest portant sur les « Financements innovants pour la transformation structurelle des économies ouest-africaines » et à la 19^e Session du Comité Intergouvernemental des Experts (CIE) de l'Afrique de l'Ouest tenue respectivement, du 23 au 24 février 2016 et du 25 au 26 février 2016 à Dakar (Sénégal). Ces deux rencontres ont été organisées par la Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique et le Gouvernement Sénégalais en collaboration étroite avec les Communautés Économiques Régionales (CER). La 19^e session du CIE a débattu des récentes évolutions pouvant impacter le développement économique et social des pays d'Afrique de l'Ouest, en vue d'identifier les principaux défis à relever et accélérer la croissance et la transformation économique de la sous-région.

Ces deux réunions ont regroupé des experts provenant des 15 États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de certaines organisations intergouvernementales couvrant les États membres de la CEDEAO et de l'UEMOA.

■ Séminaire de formation en statistiques de coûts de la production agricole

M. Franck Cachia, expert en statistiques agricoles et environnementales, a co-animé un séminaire de formation en statistiques de coûts de la production agricole destiné aux statisticiens publics d'Afrique francophone. Ce séminaire a été organisé, du 7 au 11 mars 2016 par la Banque africaine de développement (BAD) à Hammamet (Tunisie). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, un projet porté au niveau international par la FAO et dont l'implémentation en Afrique est assurée par la BAD. Une quinzaine de pays africains était représentée à cette rencontre.

■ Atelier de formation des formateurs en estimations sur les petits domaines

M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages a participé à Yaoundé, au Cameroun, du 28 au 30 mars 2016, à un atelier de formation des formateurs en estimations sur les petits domaines. Cet atelier a été financé par le CESD-Statisticiens pour le développement et a réuni les enseignants des écoles de statistique africaines et l'expert d'AFRISTAT. Les cours ont été assurés par un expert de l'Insee (spécialiste de la question).

■ Conférence internationale sur les développements récents de la statistique appliquée

Du 14 au 18 mars 2016, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé à la Conférence internationale sur les développements récents de la statistique appliquée à Yaoundé. Parrainée par la Commission de la CEMAC, cette conférence était organisée par l'ISSEA de Yaoundé et l'University of Maryland Baltimore County. Elle a consisté en une série de communications sur des travaux de recherche en statistique et mathématique appliqués à : la santé, l'économie, l'environnement,....

■ 18^e réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a représenté l'Observatoire à la 18^e réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC Centre tenue le 23 mars 2016 à Kinshasa (RD Congo). Au cours de ces assises, en plus des traditionnels points de l'ordre du jour se rapportant à l'examen de rapport d'activité de l'exercice écoulé et du programme d'activité de la prochaine période de travail, les membres du Comité ont procédé au lancement des préparations pour la Phase III

Échos des instituts nationaux de statistique

Cameroun
www.statistics-cameroon.org

13^e session ordinaire du Conseil National de la Statistique

Le Conseil national de la statistique, sous la présidence de M. Louis Paul Motaze, Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, a tenu sa 14^e session le 18 février 2016 à Yaoundé. Le Directeur Général de l'Institut national de la statistique, assisté de son Adjoint, rapportait les points inscrits à l'ordre du jour. Le Conseil s'est penché sur le suivi des recommandations de la 12^e session et a examiné le programme triennal 2016-2018 du Système statistique national.

Le Conseil a validé le Programme Triennal 2016-2018 du SNIS sous réserve de la prise en compte des activités statistiques manquantes de certaines administrations. Des recommandations portant sur l'assurance qualité et les mécanismes de mobilisation des ressources pour le SNIS ont également été formulées.

Production des Comptes trimestriels du Cameroun

■ L'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun a accueilli du 5 au 11 janvier 2016, une mission de l'Insee conduite par M. Alain Gallais. Cette mission avait pour objectif d'étudier et de réaliser un outil léger de confection des équilibres ressources Emplois (ERE) et de tableaux Entrées Sorties (TES) dans un contexte de comptes trimestriels, à l'intention des pays d'Afrique subsaharienne. Cet outil devrait s'inspirer autant que possible de l'outil ERETES (pour l'instant limité aux comptes annuels) et/ou du modèle TABLO (utilisé en conjonction ou en comptes rapides, également pour des comptes annuels).

■ Par ailleurs, du 6 au 8 janvier 2016, l'INS a accueilli une mission d'études de trois (03) cadres de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) du Sénégal pour un partage d'expériences en matière d'élaboration de la matrice de l'emploi et l'estimation des comptes de production et d'exploitation du secteur informel en comptabilité nationale.

Mission d'assistance technique du FMI relative à la mise en œuvre du Système Général de Diffusion des Données Approfondi (SGDD-a) au Cameroun

Du 2 au 8 mars 2016, une mission d'assistance technique du FMI a séjourné à Yaoundé. Elle avait pour objectif de procéder à la mise en œuvre effective du Système Général de Diffusion Amélioré au Cameroun. Dans cette optique, elle a fait un point sur le fonctionnement des instances OpenData de l'INS et de la BEAC, a procédé à l'installation d'une instance OpenData au Ministère des Finances et a formé les cadres à l'utilisation de cette plateforme pour la diffusion des principales catégories de données du SGDD-a.

Au cours de la mission, la page nationale récapitulative des données a été configurée sur la plateforme OpenData de l'INS.

Enquête post-campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole

En février 2016, le Ministère de la Santé Publique du Cameroun, avec l'assistance technique de l'Institut national de la statistique, a conduit sur l'étendue du territoire national l'enquête post-campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole. Le champ de l'enquête a couvert 189 districts de santé et l'ensemble des enfants âgés de 9 mois à 14 ans vivant habituellement au Cameroun. D'une durée totale de deux semaines,

cette collecte a permis de mesurer un certain nombre d'indicateurs notamment :

- la couverture vaccinale de la rougeole-rubéole pour les tranches d'âges dans les 10 régions du pays ;
- le niveau de connaissance des populations ayant utilisé les services de vaccination lors de la campagne en matière de vaccination ;
- le niveau d'information de la population cible sur la campagne ;
- les sources (canaux) d'information ;
- les raisons de non-vaccination et leurs fréquences ;
- la fréquence et les types de MAPI - Manifestations Adverse Post Immunization (effets secondaires).

Côte d'Ivoire
www.ins.ci

Atelier sur les Comptes nationaux

Du 8 au 27 février 2016, s'est tenu à Grand Bassam, un atelier sur les Comptes Nationaux définitifs 2013 et provisoires 2014. Organisé par l'Institut national de la statistique (INS), cet atelier a enregistré la participation des cadres de la Direction de la comptabilité nationale et des statistiques des entreprises.

L'objectif général était de réunir les cadres en charge de l'élaboration des comptes afin de produire les comptes nationaux définitifs 2013 et provisoires 2014.

De façon spécifique, il s'agissait de : (i) former les cadres aux techniques d'élaboration des comptes de branches et de l'équilibre ressources-emplois ; (ii) élaborer les comptes de branches 2013 et l'équilibre ressources-emplois 2013 ; (iii) réaliser les travaux de synthèse 2013 et (iv) estimer les comptes nationaux provisoires 2014.

Suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire

Une équipe de coordination composée de l'INS, du MINAGRI, du MIRAH, de l'ANADER, du PAM et de la FAO, a organisé la collecte des données pour le suivi de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. Elle s'est déroulée du 24 février au 5 mars 2016. Elle a mobilisé 12 équipes composées chacune d'un chef et de 3 agents (soit un total de 48 personnes) qui ont interrogé 252 ménages dans chacun des 4 pôles d'analyse et de développement (PAD).

L'objectif de cette collecte était de disposer de données qui puissent permettre d'évaluer la situation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux pour une meilleure conduite des cycles d'analyses de la vulnérabilité alimentaire avec le cadre harmonisé. Elle permettra également d'évaluer la saison agricole.

Enquête MICS 5 : Formation des agents de collecte

Dans le cadre des préparatifs de la réalisation de la 5^e enquête MICS de la Côte d'Ivoire, l'INS a lancé la formation des agents de collecte, le mardi 1^{er} mars 2016, avec l'assistance de l'UNICEF.

Cette formation vise à permettre aux agents la bonne maîtrise des outils de collecte et à se familiariser aux interviews face-à-face dans les ménages. Elle prendra fin le 2 avril 2016. Au terme de cette formation adressée à 128 agents, 112 seront retenus dont 07 superviseurs, 21 chefs d'équipes et 84 agents enquêteurs.

La collecte des données se fera avec des tablettes. Elle démarrera dès la fin de la formation et durera trois (03) mois à compter du mois d'avril 2016.

L'objectif principal de l'enquête MICS 5 est d'une part, d'actualiser les indicateurs démographiques, de santé, d'éducation et de protection, et d'autre part, d'évaluer la mise en œuvre de certains plans stratégiques élaborés dans ces domaines afin de voir les progrès accomplis dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants.

Élaboration de la politique de diffusion de l'INS

Du 22 février au 11 mars 2016, l'INS a reçu une mission effectuée par M. Freeman Amegashie, expert à AFRISTAT, recruté en qualité de Consultant par le Consortium AGREER, dans le cadre du Projet d'Appui à la Planification et à la Statistiques (PAPS) de l'Union européenne, en cours depuis le 24 février 2014.

L'objectif général de cette mission a été de mettre en place une politique de diffusion de l'INS en vue de permettre aux utilisateurs des données statistiques, d'y avoir un accès facile.

Au terme de sa mission, l'expert a remis à l'INS, un document relatif à la politique de diffusion de l'INS faisant ressortir l'analyse diagnostique de la politique de diffusion, l'identification des enjeux et défis, la définition de la vision, des axes stratégiques, des plans d'actions pour l'opérationnalisation de la stratégie retenue et le dispositif de suivi-évaluation.

Mission du FMI

Le 1^{er} mars 2016, l'INS a reçu une mission du FMI conduite par Mme Carla Macario et accompagnée par le Directeur Général de l'Économie et ses collaborateurs ainsi que par des représentants de la Primature. Elle a eu une séance de travail avec le Directeur Général de l'INS. L'ordre du jour a porté sur la mise en œuvre des recommandations de la mission du FMI de juillet 2015 sur l'élaboration des comptes nationaux définitifs 2013, provisoires 2014 et des comptes nationaux trimestriels 2015.

Gabon
www.stat-gabon.com

La période sous revue a été marquée à la Direction Générale de la Statistique (DGS) par trois grandes activités :

Travaux préparatoires de l'EGEP II

Dans le cadre des travaux préparatoires de l'Enquête gabonaise d'évaluation de la pauvreté (EGEP II), la Direction Générale de la Statistique a reçu du 27 au 30 janvier 2016, la visite de M. Michael Wild, expert de la Banque mondiale en matière de développement des applications et de traitement des données des enquêtes. Cette mission consistait à :

- Former en atelier quelques cadres à l'usage du nouveau logiciel développé par la Banque mondiale « survey solutions » pressenti pour être utilisé dans la collecte et le traitement des données de l'EGEP II ;
- Développer et mettre à disposition une version du questionnaire de l'EGEP II sous la version CAPI de cette application.

À la suite de cette visite, la DGS a organisé, du 10 au 12 février 2016, un atelier de validation du questionnaire de l'EGEP II. Cet atelier a vu la participation des différents utilisateurs, notamment, les ministères sectoriels, les ONG, la Société civile

et les Partenaires techniques et financiers. L'objet de cet atelier était de présenter le questionnaire aux utilisateurs afin d'évaluer sa capacité à répondre à leurs besoins et éventuellement les y intégrer.

Réforme du Système Statistique National

Une délégation de la Banque mondiale a réalisé une mission auprès de la DGS du 8 au 12 février 2016 dans le cadre des travaux de la réforme du système statistique national. Cette mission a permis de finaliser les démarches administratives du projet. Ce projet de développement de la statistique au Gabon qui s'étalera sur cinq ans (2016- 2020), permettra de :

- (i) mettre en œuvre les réformes juridiques et institutionnelles qui favorisent le développement des données statistiques ;
- (ii) renforcer la capacité des organes statistiques pour produire des données de qualité ;
- (iii) assurer la production des statistiques nécessaires au suivi et évaluation de l'impact des programmes et politiques mis en œuvre par le gouvernement ;
- (iv) élaborer une stratégie d'accès et de diffusion des données en conformité avec la législation et les bonnes pratiques internationales.

L'évaluation de la Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS) du Gabon

Le Gabon a reçu une mission conjointe de PARIS21, AFRISTAT, la CUA, la CEA, la BAD, la CEEAC, du 21 au 25 mars 2016. Elle a permis de faire une revue de la mise en œuvre de la SNDS. Les travaux de cette mission ont été sanctionnés par un rapport sur l'évaluation finale de la SNDS 2011-2015 du Gabon.

Mauritanie www.ons.mr

L'extension et la rénovation de l'INPC

L'Office National de la Statistique (ONS) de la Mauritanie avait entrepris la rénovation et l'extension de son Indice des Prix à la consommation. L'ONS a publié la première note mensuelle du nouvel Indice National des Prix à la Consommation (INPC avec base 100 = 2014) en janvier 2016. Les pondérations sont issues des résultats de l'Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) de 2014.

La collecte des prix se fait dans cinq grands centres urbains du pays : Nouakchott (la capitale), Nouadhibou (capitale économique, ville maritime), Atar (Nord du pays), Rosso (à la frontière du Sénégal et Aioun (vers la frontière du Mali). L'INPC est publié selon la classification de consommation des ménages à 12 fonctions (COICOP). La méthodologie est conforme à celle appliquée pour le calcul du nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans les pays membres d'AFRISTAT.

Sénégal www.ansd.sn

Le représentant du Sénégal au FMI visite l'ANSD : "L'ANSD, pôle statistique d'excellence pour tout le continent africain."

Cette déclaration est de M. Nguéto Tiraina Yambaye, lors de sa visite au siège de l'ANSD, le 7 mars 2016.

M. Yambaye est l'Administrateur pour le Sénégal au Fonds Monétaire International (FMI). Il repré-

sente le Sénégal et 22 autres pays africains au Conseil d'administration du FMI. Il était accompagné par un de ses conseillers techniques, M. Abdoulaye Tall, ainsi que de M. Daouda Sembène, Conseiller Technique au cabinet du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan. La délégation a été accueillie par M. Babacar Ndir, DGA de l'ANSD ainsi que les Directeurs et Conseillers de l'Agence.

M. Yambaye a déclaré que l'ANSD est considérée comme la meilleure agence de statistique en Afrique francophone et comme un pôle d'excellence qui peut contribuer au renforcement des capacités statistiques du continent africain. Ainsi donc, après avoir visité la salle de documentation, la salle des serveurs, la bibliothèque de l'ENSAE et le Call Center, M. Yambaye s'est dit impressionné par l'équipement et la modernité des locaux de l'ANSD. À cet effet, il a félicité « le Gouvernement sénégalais qui a pris sur lui pour développer un institut de statistique qui est aujourd'hui une référence africaine ». Il a aussi tenu à féliciter et à encourager les autorités responsables de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, pour la qualité du travail effectué.

Le leadership de l'ANSD en conclave pour enclencher la dynamique de transformation structurelle de l'Agence

Le leadership de l'ANSD s'est réuni en retraite, du 18 au 21 février 2016 à Saly, sur le thème suivant « Améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Agence pour engager une dynamique de transformation structurelle ».

Cette importante rencontre, qui regroupait les DG et DGA, les directeurs, les conseillers, les chefs de division et les chefs de bureau, a permis d'examiner les projets de recommandations du diagnostic organisationnel et social mené en janvier et février 2016. L'objectif était, entre autre, d'arrêter un plan d'actions pour la conduite du changement, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2015-2019.

Les contributions pertinentes et les échanges fructueux témoignent de l'engagement collectif du personnel pour la bonne marche de l'ANSD. Cette retraite a été aussi une manifestation de la volonté de la Direction Générale de mettre en place une intelligence collective qui pourrait servir de bases solides pour enclencher un nouveau saut qualitatif vers l'excellence pour l'ANSD.

Mise en œuvre du Plan stratégique : lancement du Programme « La Boussole de l'ANSD 2015-2019 »

L'ANSD a organisé le mardi 9 février 2016, l'atelier de lancement de la phase de mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement de l'ANSD, dénommé « La Boussole ». Cette rencontre a regroupé tous les membres des équipes chantiers (sponsors, chefs de chantiers, chefs de projet et membres) et des groupes support (responsables et membres).

Pour rappel, ce programme de développement est articulé autour de 5 axes stratégiques :

- Axe 1 : Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel ;
- Axe 2 : Renforcement de la production statistique pour une meilleure couverture des besoins et pour l'amélioration de la qualité des produits statistiques ;
- Axe 3 : Amélioration de la diffusion et de la promotion de l'utilisation des statistiques pour la recherche et l'analyse ;
- Axe 4 : Renforcement des capacités pour un système statistique plus efficace ;

- Axe 5 : Développement des prestations à frais recouvrables.

ANSD-CNEC : Signature d'une Convention cadre pour le développement des statistiques D'État-civil

La convergence d'intérêt, sur la nécessité de disposer de statistiques d'état-civil fiables et complètes pour aider à la planification du développement économique et la prise de décisions locales et nationales, a amené l'ANSD et le Centre national d'État-civil (CNEC) à formaliser leur collaboration par un accord-cadre, signé le vendredi 29 janvier 2016, destiné à améliorer la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données relatives aux faits d'état civil ou à des informations connexes.

Le partenariat s'applique aux champs d'activités suivants :

- la collecte, le traitement et la transmission des données d'état civil ;
- la formation, l'encadrement et le suivi des opérations de collecte des données d'état civil ;
- la réalisation d'enquêtes sur l'état civil ;
- les études et les analyses sur les statistiques d'état civil ;
- la gestion et l'exploitation de bases de données d'état civil ;
- la valorisation des résultats des enquêtes ou des études sur l'état civil ;
- la mise en place d'un système d'informations géographiques pour l'état civil ;
- la mise en œuvre et le suivi des initiatives du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques d'état civil.

Vers l'adhésion du Sénégal à la NSDD à l'horizon 2017

Le Sénégal s'est engagé à adhérer à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) en 2017. Cette adhésion nécessite la poursuite des efforts de raccourcissement des délais de production et de diffusion de certaines données produites par le système statistique national.

À cet effet, l'ANSD en collaboration avec les missions du FMI et de la BAD a organisé un atelier d'information et de sensibilisation à l'endroit des structures responsables de la mise en œuvre de la NSDD les 21 et 22 janvier 2016.

Des lacunes restent à combler dans certains domaines comme le non-respect de la périodicité, des délais de diffusion et de couverture de certains indicateurs.

Recensement Général des Entreprises (RGE) : Démarrage de la formation des agents de collecte

Dans le cadre du Recensement Général des Entreprises (RGE), l'ANSD a organisé la formation des agents enquêteurs pour la collecte des données prévue dans le cadre de cette grande opération.

Cette formation de 10 jours a réuni plus de 600 personnes, le 15 février 2016. Elle a porté sur les questionnaires du dénombrement et des enquêtes de structure, les outils de collecte et sur l'utilisation des tablettes.

La formation sera par la suite étendue aux autres régions du Sénégal après la réalisation de l'enquête pilote, prévue vers la fin du mois de mars 2016.

Rappelons que le RGE vise à améliorer le système d'informations existant sur les statistiques d'entreprises afin de mettre à la disposition des pouvoirs publics, du secteur privé, des associations professionnelles et des partenaires au développement, des informations fiables et à jour sur les performances du tissu économique.

La cartographie des unités économiques à Dakar et dans les régions vient de se terminer ; la phase de recensement se prépare et la formation qui permettra d'outiller les agents enquêteurs, en est une étape cruciale pour un bon déroulement du RGE.

Autres activités

Durant ce trimestre, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques, et les PIB annuel et trimestriel. Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn.

Togo

www.stat-togo.org

Lancement à Lomé de la formation des agents techniques de la statistique (ATS)

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) en collaboration avec l'Union Européenne a lancé officiellement le 22 février 2016 dans les locaux de l'École Nationale d'Administration (ENA) de Lomé, la formation des agents techniques de la statistique. Cette formation qualifiante, de douze (12) mois, s'adresse au personnel non-statisticien en poste dans le système statistique national et disposant des prérequis nécessaires à ladite formation afin de faire face à une insuffisance de ressources humaines professionnelles de la statistique.

Ce projet de formation est financé par l'Union européenne à travers le Volet 3 « Appui à la statistique » de la deuxième phase du Projet d'appui institutionnel à l'État togolais (PAI-2). Au total, une cinquantaine d'agents de l'État non qualifiés intervenant dans la production statistique, sont bénéficiaires de cette formation.

Atelier de Présentation des résultats de l'Enquête par Téléphonie Mobile (ETM)

Du 11 au 12 février 2016, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale a organisé un atelier de présentation des résultats de l'Enquête par Téléphonie Mobile (ETM) réalisée depuis février 2014 basée sur un outil développé par la Banque mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages. Le Togo est le premier pays francophone d'Afrique, retenu pour tester cet outil.

La phase pilote de cette enquête a été limitée à la préfecture du Golfe et a couvert cinq cent soixante (560) ménages pendant une durée d'un (01) an avec dix (10) enquêtes périodiques par téléphonie mobile. L'enquête ETM contient dix Modules qui ont été renseignés et apurés. Il s'agit entre autres des modules éducation, inclusion financière,

cohésion sociale, électricité, transport et sécurité alimentaire. Ces modules ont été administrés après une enquête de base dans l'agglomération de Lomé.

Ce projet conclu avec la Banque Mondiale, a permis l'installation d'un centre d'appel dans les locaux de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) et l'acquisition de près de six cents (600) téléphones portables avec abonnement. Ces téléphones distribués aux ménages tirés de façon aléatoire pour répondre au questionnaire de l'enquête, ont pu servir de canal de communication entre le centre d'appel et ces ménages pour la réalisation des interviews.

Réunion de briefing avec la mission d'étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds national de développement de la statistique (FNDS) du Togo

En prélude à l'étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds national de développement de la statistique (FNDS) au Togo, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) a tenu une réunion de briefing avec M. Barnabé Okouda, expert de court terme de l'Assistance Technique Internationale (ATI) du bureau ICON Institute et consultant pour cette étude.

Cette réunion a permis de rappeler les objectifs de la consultation et les résultats attendus. Une présentation suivie des échanges sur les tâches du consultant a été également faite.

Atelier de formation sur l'élaboration des statistiques sensibles au Genre

L'INSEED a organisé du 1^{er} au 5 février 2016, un atelier de formation sur l'élaboration des statistiques sensibles au genre pour une vingtaine de cadres du Système statistique national (SSN). La formation était assurée par Mme Rosine Addy Mosso, expert de court terme de l'Assistance Technique Internationale (ATI) du bureau ICON Institute recruté sur le Projet PAI-2 financé par l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Volet 3 « Appui à la statistique ».

Cet atelier, présidé par M. Akoly Gentry, Directeur des Échanges et de la Coordination représentant le Directeur Général de l'INSEED, et Birimpo Lompo, Chef d'équipe des Experts d'ICON, avait pour objectif de renforcer les capacités des cadres du SSN en matière d'élaboration des statistiques sensibles au genre. Plus spécifiquement, il a permis de :

- familiariser les participants aux concepts et définitions relatifs au genre ;
- fournir aux apprenants les notions et les méthodes d'élaboration des statistiques sensibles au genre ;

- présenter une liste d'indicateurs et de leurs métadonnées pour le suivi des politiques du genre ;

- renforcer les capacités des cadres du SSN dans la conception des études et enquêtes statistiques sensibles au genre ;

- valider le manuel/guide d'élaboration des statistiques sensibles au genre.

Processus d'élaboration de la SNDS de 2^e génération du Togo : validation du rapport sur l'état des lieux du système statistique national et du bilan de la SNDS 2009-2013 et du plan d'action 2014-2015 au cours d'un atelier national

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) a organisé le 11 janvier 2016 à Lomé, un atelier de validation du rapport provisoire sur l'état des lieux du Système Statistique National (SSN), du bilan de la SNDS 2009-2013 et du plan d'action 2014-2015 pour l'élaboration de la SNDS de 2^{ème} génération du Togo. Cette étude dont le rapport est validé a été réalisée par des consultants nationaux.

Cet atelier, présidé par M. Kokou Yao N'GUSSAN, Directeur Général de l'INSEED, avait pour objectif de permettre à toutes les parties prenantes du SSN d'apporter leurs contributions pour l'amélioration de ce rapport.

2^e session de l'année 2015 du Conseil National de la Statistique (CNS)

Le 28 décembre 2015, le Conseil National de la Statistique (CNS) a tenu sa 2^e session de l'année 2015 au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

1. examen et adoption du compte-rendu de la troisième session et suivi des recommandations ;
2. examen du projet de rapport d'exécution à mi-parcours du programme statistique national 2015 ;
3. examen du projet de programme statistique national de 2016 ;
4. examen des recommandations de la session du comité sectoriel « Développement institutionnel du SSN ».

Au cours de cette session, M. Anani Kponton, Président du comité sectoriel "Développement institutionnel du Système statistique national (SSN)" a rendu compte des avis émis sur les dossiers examinés lors de la deuxième session de leur comité sectoriel tenue le 10 décembre 2015 et des remerciements ont été adressés au secrétariat du CNS pour les efforts déployés en vue de la tenue de cette session.



LE BURUNDI SE DOTE DE SON CADRE NATIONAL D'ASSURANCE QUALITÉ DES DONNÉES (CNAQD)

Par MM. Nicolas Ndayishimiye et Vénérand Nizigiyimana, respectivement Directeur Général et Chef de Cellule « Méthodologies et Coordination Statistiques » de l'ISTEEBU

Dans le cadre de son vaste chantier de réformes dans le domaine statistique, le Burundi a institué un cadre national d'assurance qualité des données (CNAQD). Ainsi les dispositions de l'article 1 du décret n° 100/227 du 8 octobre 2014 portant Cadre national d'assurance qualité des données au Burundi stipule : « Il est institué au Burundi un Cadre national d'assurance qualité de données qui définit les critères de base d'une production statistique de qualité. Un CNAQD décrit les mesures que le Burundi a prises pour gérer la qualité des données produites par le Système Statistique National (SSN). La qualité d'une donnée statistique se définit par rapport à son adaptation aux besoins de l'utilisateur dans le strict respect des normes et concepts internationalement reconnus. »

En décidant de réglementer l'assurance qualité des données, le Burundi a voulu donner un signal fort sur son objectif de parvenir à une production statistique de qualité. Cette ambition appelle un changement de mentalité et une culture statistique élevée.

Pour mener à bon port cette réforme, le pays, avec l'appui du Programme International en Gestion d'Organismes Statistiques (PIGOS) de Statistique Canada et de l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne, vient d'élaborer son premier recueil sur les lignes directrices et le code de bonnes pratiques sur le CNAQD en s'inspirant largement du Cadre Générique d'assurance qualité des données des Nations unies.

Ce document sur le CNAQD vient en appui et en complément à un autre précieux recueil qui est celui des Concepts, définitions, nomenclatures et méthodologies utilisés dans le Système Statistique National du Burundi que l'Institut de Statistique et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU) avait déjà publié. En prenant cette initiative, l'ISTEEBU avait le souci de garantir la qualité en cherchant à maintenir la compréhension des indicateurs et la comparaison des données.

Le recueil sur le CNAQD du Burundi est développé autour des principales dimensions de la qualité statistique et d'un code de bonnes pratiques en ce qui concerne : (i) l'environnement institutionnel du SSN, (ii) les processus de production statistique et, (iii) les résultats statistiques.

Les lignes directrices qui sont déclinées dans le CNAQD du Burundi sont assorties d'indicateurs qui permettront de mesurer les progrès réalisés en matière d'assurance qualité. Ainsi, pour chaque opération statistique, il faudra dorénavant produire des indicateurs de qualité pour permettre une évaluation de l'amélioration des performances du SSN, un exercice intéressant dans le cadre de la révolution des données.

Les six aspects de la qualité que le CNAQD du Burundi met en avant sont :

- (i) la gestion de la pertinence de l'information statistique ;**
- (ii) la gestion de l'exactitude et de la fiabilité ;**
- (iii) la gestion de la ponctualité et de l'actualité ;**
- (iv) la gestion de l'accessibilité et de la clarté ;**
- (v) la gestion de l'intelligibilité (ou des métadonnées) ;**
- (vi) la gestion de la comparabilité et de la cohérence.**

En perspective, les éléments de ce document sur le CNAQD vont figurer dans une ordonnance ministérielle qui va préciser les procédures de suivi de la qualité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de l'archivage des statistiques.

Le processus d'élaboration du CNAQD du Burundi s'est achevé avec une formation des formateurs organisée par Statistique Canada et qui a bénéficié à quelques experts nationaux. Ces derniers ont, à leur tour, la mission d'initier des séances de formation à l'endroit des autres personnels du SSN.

Après le pari gagné de se doter d'un CNAQD, l'ISTEEBU se donne le défi d'assurer une vulgarisation générale de ce document au sein de tout le SSN et d'œuvrer à sa pleine mise en œuvre.



Réunions, ateliers et séminaires

Yaoundé, 3-4 avril 2016

33^e Réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Yaoundé, 5 avril 2016

Conseil d'Administration de l'IFORD

Paris, 5-7 avril 2016

Réunions annuelles de PARIS21 en 2016

Yaoundé, 6-8 avril 2016

Atelier de l'ISI sur le management des systèmes statistiques

Yaoundé, 8 avril 2016

26^e Session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Yaoundé, 9 avril 2016

Réunion des Ministres des finances de la Zone Franc

Dakar, 25 au 29 avril 2016

Atelier sur l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Statistique

Abidjan, 4 au 5 mai 2016

26^e réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC de l'Ouest

Libourne, 4 au 12 juillet 2016

Atelier sur la confidentialité des données statistiques et les techniques d'anonymisation des microdonnées



*de consolidation de l'infrastructure statistique
pour le développement durable en Afrique*

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou EL HADJ MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739



De consolidation de l'infrastructure statistique pour le développement durable en Afrique

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

www.afristat.org

20 ans
de consolidation
de l'infrastructure
statistique pour
le développement
durable en Afrique

GOUVERNANCE D'AFRISTAT

Les États membres au centre de la gouvernance d'AFRISTAT

Conformément à son traité constitutif du 21 septembre 1993, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a une structure de gouvernance qui repose sur quatre organes : le Conseil des Ministres, le Comité de direction, le Conseil scientifique et la Direction Générale. Le Conseil des Ministres est l'autorité suprême d'AFRISTAT. Il est composé des Ministres des Finances et ceux chargés de la statistique des États membres. AFRISTAT est administré par un Comité de direction dans lequel siègent les Directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique des États membres, les responsables des unités statistiques des institutions d'intégration économique sous-régionales et les banques centrales des États membres. Les partenaires d'AFRISTAT y sont régulièrement invités. Un Directeur général, assisté d'un adjoint, assure la gestion quotidienne de l'organisation. Le Conseil scientifique, où l'on retrouve des producteurs et des utilisateurs des données statistiques, assiste, à titre

consultatif, chacun des trois organes qui précèdent. À la pratique, on observe que le modèle organisationnel adopté par AFRISTAT est propice pour favoriser une bonne appropriation de l'institution par ses États membres et veiller à la pertinence de ses activités.

L'implication des États membres dans la gestion est gage d'appropriation

En référence aux tableaux qui suivent, plus des deux tiers des pays ont eu à assumer au moins une fois la présidence du Conseil des Ministres, du Comité de Direction ou du Conseil scientifique, y compris les fonctions de Directeur général ou de Directeur général adjoint. Ajouté à cela, le niveau de responsabilité des membres de l'instance statutaire suprême dénote du caractère représentatif des préoccupations des États membres qui sont répercutées à la Direction générale d'AFRISTAT. En deux décennies, les Ministres se sont relayés à la tête de leur conseil sensiblement au rythme d'un par an.

Tableau des Présidents du Conseil des Ministres

PAYS	PÉRIODE	PRÉNOMS et NOMS
Mali	1996-1997	Soumaïla Cisse
Gabon	1998-1999	Jean PING / Casimir OYE MBA
Burkina Faso	2000-2001	Tertius ZONGO / Jean-Baptiste COMPAORE
Guinée Équatoriale	2002-2003	Antonio NVE NSENG / Baltasar ENGONDA EDJO
Côte d'Ivoire	2004-2005	Feu Paul-Antoine BOHOUN BOUABRE / Boniface BRITTO NAMA
Tchad	2006-2007	Mahamat Ali HASSAN / Ousmane Matar BREME
Guinée	2008-2009	Ousmane DORE / Mamadouba Max BANGOURA
Cameroun	2010-2011	Louis-Paul MOTAZE
Guinée-Bissau	2012-2013	José BIAI / Soares SAMBU
Congo	2014-2015	Léon Raphael MOKOKO
Niger	2016-2017	Saidou SIDIBE



AFRISTAT
BP E 1600
Bamako, Mali
Téléphone
(223) 20 21 55 00
20 21 55 80/20 21 60 71
Fax (223) 20 21 11 40
afristat@afristat.org
www.afristat.org



La mobilité au sein des autres organes est plus faible. Plusieurs facteurs le justifient : la qualité technique des fonctions des personnes éligibles et la durée des mandats en général plus longue.

Tableau des Présidents du Comité de direction

PAYS	PÉRIODE	PRÉNOMS et NOMS
Cameroun	1996-1998	Joseph TEDOU
Mali	1999-2000	Mme SIDIBE Fatoumata DICKO
Congo	2001-2002	Mme Dorothee OUISSIKA
Mauritanie	2003-2004	Sidna OULD N'DAH
Gabon	2005-2006	Louis Martin WORA
Niger	2007-2008	Abdoulahi BEIDOU
Guinée Equatoriale	2009-2010	Luis ONDO OBONO
Sénégal	2011-2012	Babakar FALL
Tchad	2013-2014	Ousman Abdoulaye HAGGAR
Togo	2015-2016	Kokou Yao N'GUISSAN

Tableau des Présidents du Conseil scientifique

PAYS	PÉRIODE	PRÉNOMS et NOMS
France	1997-2006	Jean-Louis BODIN
Bénin	2006-2011	Fulbert AMOUSSOUGA GERO
Tchad	2012	Abba DANNA
Togo	2013-2016	Tchabouré Aimé GOGUE

Tableau des Directeurs généraux

POSTES	PAYS	PÉRIODE	NOMS et PRÉNOMS
Directeur Général	Sénégal	1996-2003	Lamine DIOP
	Cameroun	2003-2011	Martin BALEPA
	Bénin	2012-2019	Cosme VODOUNOU
Directeur Général Adjoint	Cameroun	1998-2003	Martin BALEPA
	Burkina Faso	2004-2012	Birimpo LOMPO
	Gabon	2013-2016	Paul-Henri NGUEMA MEYE



La régularité des réunions statutaires et le dispositif de consultation garantissent la pertinence des activités

Depuis sa création, AFRISTAT a régulièrement tenu les réunions ordinaires de ses organes statutaires à bonne date. La variété des membres du Conseil scientifique composé d'universitaires, de fonctionnaires, de représentants des communautés économiques régionales, des partenaires au développement, des banques centrales,... est une source d'enrichissement des avis fournis par cet organe. De ce fait, la contribution du Conseil scientifique à la prise en compte des besoins réels des utilisateurs des données statistiques dans les États membres est déterminante pour la pertinence des interventions de l'Observatoire.



OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
ORGANISATION INTERNATIONALE
19ème REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
BAMAKO, LE 16 SEPTEMBRE 2014
HOTEL SALAM
 « SAUVEGARDER LES ACQUIS, DEVELOPPER DES INITIATIVES ET MOBILISER DES RESSOURCES POUR LA VISION 2025 »
 BP E 1600 BAMAKO MALI TEL: (223) 20 21 55 00 FAX: (223) 20 21 11 40 SITE: www.afristat.org

RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS TECHNIQUES PRODUITS PAR L'INSTITUTION ET IMPACTS DE SON ACTION

AFRISTAT, depuis sa création, a contribué au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans ses États membres et renforcé leurs compétences dans des domaines variés à travers des appuis directs, des sessions de formation et des développements méthodologiques.

En effet, conformément à son Traité, AFRISTAT a mis un accent particulier sur l'harmonisation

statistique et privilégié des actions communes devant favoriser l'intégration économique. Après deux décennies de fonctionnement, les interventions d'AFRISTAT ont contribué d'une part, au développement de l'outil statistique au niveau national, et d'autre part, à l'harmonisation et la comparabilité statistique pour faciliter l'intégration sous-régionale et régionale. Ses travaux ont aussi contribué au développement des systèmes

d'information pour le suivi des indicateurs et à l'atteinte des objectifs du millénaire (OMD).

À cet effet, l'Observatoire a mis en œuvre plusieurs programmes favorisant l'harmonisation des méthodes de production des statistiques et l'amélioration du management des systèmes statistiques nationaux. Ainsi, AFRISTAT a en fonction de ses principaux domaines d'intervention produit les résultats suivants :

■ En termes de production de documents méthodologiques

Domaines	Principaux produits
Comptabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Nomenclatures communes d'activités et de produits (NAEMA et NOPEMA) ; • Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux se basant sur le SCN93 ; avec quelques spécificités liées aux pays ; • Guide méthodologique sur la reconstitution des séries statistiques (réropolation) ; • Méthodologie de production des comptes nationaux trimestriels.
Statistiques des prix	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration des méthodes de production des statistiques des prix ; • Méthodologie de production de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans les États membres de l'UEMOA ; • Mise en place de deux applications communes de production des indices de prix à la consommation (Chapo et Phoenix-UEMOA).
Statistiques d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies de production des indices de la production industrielle ; • note méthodologique sur les indices de volume et de prix de production dans l'industrie (IPI – IPP) conformément aux nouvelles recommandations internationales ; • Méthodologies de production des indices des prix à la production industrielle et des services (IPPIS) et des indices de coûts de construction (ICC).
Systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de référence et support minimum commun (CRESMIC) pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD ; • Deux guides méthodologiques¹ de référence sur la planification globale et sectorielle et le suivi-évaluation intégrant les dimensions transversales : emploi, genre et changement climatique.
Statistiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie pour l'estimation de la production fruitière ; • Méthodes de production des statistiques agricoles ; • Méthodologie pour l'estimation des productions maraîchères ; • Méthodologie pour le suivi des paramètres du troupeau ; • Organisation du système d'informations agricoles et alimentaires dans les États membres d'AFRISTAT.
Emploi et secteur informel	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie harmonisée d'enquête sur l'emploi et le secteur informel ; • Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel ; • Recueil des concepts et méthodologie de production des statistiques du secteur informel ; • Méthodes de production des statistiques sur le marché du travail ; • Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail.
Statistiques sociodémographiques	<ul style="list-style-type: none"> • Guide d'élaboration et d'exploitation des statistiques des faits d'état civil ; • Manuel des projections démographiques ; • Manuel de formation en statistiques sociales.
Suivi de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse approfondie de la pauvreté en vue de la formulation des politiques de lutte contre la pauvreté : principaux enseignements dans les États membres de l'UEMOA ; • Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : Bilan dans les États membres d'AFRISTAT.
Suivi de la conjoncture et prévision macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'élaboration et d'utilisation du modèle de type TABLO ; • Manuel méthodologique de mise en place d'un bulletin et d'une note de conjoncture.
Coordination statistique	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de suivi et évaluation des Stratégies nationales de développement statistique.

¹ Elaborés conjointement avec le Pôle « stratégies de développement et finances publiques » de Dakar.



Par ailleurs, d'autres documents méthodologiques peuvent être consultés sur le site d'AFRISTAT à l'adresse suivante :

<http://www.afristat.org/ressources/bases-de-connaissances>.

■ En termes de formation

En ce qui concerne la formation initiale, depuis 2006 les experts d'AFRISTAT effectuent en moyenne cinq missions d'enseignement par an dans les Écoles de statistique africaines (ESA) et encadrent en moyenne trois stagiaires de ces établissements chaque année. Par ces actions, l'Observatoire contribue à rendre les élèves des ESA immédiatement opérationnels sur le terrain juste après l'obtention de leur diplôme. De plus, AFRISTAT participe au maintien d'une formation statistique élitiste en contribuant financièrement à la poursuite de l'organisation des concours communs d'entrée dans les ESA depuis 2012. S'agissant de la formation continue, l'Observatoire organise en moyenne annuelle une dizaine de séminaires ou ateliers techniques. Ces sessions de formations permettent de renforcer les capacités des cadres des systèmes statistiques nationaux dans ses domaines de compétence.

■ En termes d'appuis techniques

L'Observatoire réalise une soixantaine de missions d'appuis techniques par an au bénéfice de ses États membres pour répondre aux problématiques posées en tenant compte des spécificités nationales.

La conjonction des actions de formation et d'appui technique a permis d'atteindre une autonomie technique dans les pays et ceci dans

différents domaines. Cette situation est à l'origine du développement des appuis techniques croisés entre les pays et la mise en œuvre de nombreux projets et programmes locaux exclusivement pilotés par des cadres nationaux.

■ **Dans le domaine de la diffusion**, AFRISTAT a promu l'installation et la rationalisation des réseaux informatiques pour permettre aux agents des INS de travailler dans un environnement permettant le partage des ressources matérielles, logiciels et Internet ; et pour une meilleure gestion des équipements et des données statistiques.

AFRISTAT a également appuyé les États dans le développement et la mise en place de sites internet pour l'amélioration de la diffusion.

Il a aussi aidé dans la mise en place et la gestion de bases de données statistiques.

Dans le contexte actuel marqué par l'engagement des pays pour les objectifs de développement durable (ODD), la révolution des données et l'intérêt de plus en plus croissant porté sur la statistique que manifestent des institutions diverses et variées, AFRISTAT fait face à de nouveaux challenges, parmi lesquels :

- L'amélioration continue de la qualité de ses prestations eu égard à l'apparition de nouveaux acteurs sur l'échiquier statistique national, sous-régional et régional ;
- L'élargissement du champ de ses sollicitations en rapport avec le nombre croissant des initiatives et nouvelles thématiques tant au niveau des pays (stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté en particulier) que de la communauté internationale (gouvernance, paix et sécurité, genre, environnement et changement climatique, etc.) ;
- la recherche de sources de financement stables et innovantes pour assurer les appuis techniques sur la durée ;
- le développement de ses propres capacités pour répondre efficacement aux sollicitations de plus en plus accrues d'AFRISTAT par les partenaires pour la mise en œuvre de leurs projets/programmes au profit des États membres.



TRANSFORMATION OPÉRÉE DANS LES SYSTÈMES STATISTIQUES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : *Comment AFRISTAT y a contribué ?*

RAPPEL DU CONTEXTE DE LA CRÉATION D'AFRISTAT

AFRISTAT est né dans un environnement de crise économique et financière marqué par la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel appuyés par la communauté internationale. Ces programmes suscitaient une demande accrue en données statistiques pertinentes à laquelle les instituts nationaux de statistique (INS) avaient du mal à répondre. S'agissant particulièrement des États de la Zone Franc, la dévaluation du Franc CFA au début de l'année 1994 a mis en lumière la faiblesse des systèmes statistiques nationaux (SSN) à offrir l'information utile pour réagir efficacement à une telle situation. Pendant la même période, les institutions d'intégration économique sous-régionales étaient confrontées au défi de la disponibilité de données harmonisées et comparables pour la formulation des politiques d'intégration.

Au moment de sa création, il a été assigné à AFRISTAT la mission de « contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres, de renforcer leurs compétences dans ces domaines, de collaborer avec les organismes nationaux de statistique des États membres et leur apporter son soutien pour la collecte, le traitement, la diffusion de l'information statistique de base et pour la réalisation d'analyses et de synthèses macroéconomiques ».

Depuis 1996, date du démarrage de ses activités opérationnelles jusqu'à ce jour, AFRISTAT est la seule organisation en Afrique à faire du renforcement des capacités statistiques son unique objectif. Toutefois, d'autres acteurs avec des mandats plus larges que ceux de l'Observatoire statistique africain. Parmi les plus en vue d'entre eux, on peut citer : le Consortium PARIS21, les centres régionaux d'assistance technique du FMI (AFRITAC), le département statistique de la BAD et les structures statistiques des Commissions

économiques sous régionales. Les interventions d'AFRISTAT, combinées à celles des différents partenaires évoqués précédemment, ont contribué à la transformation qualitative des SSN de ses États membres et des organisations sous-régionales d'intégration. Les manifestations de cette transformation peuvent se percevoir à plusieurs niveaux :

APPRÉCIATION DE LA TRANSFORMATION OPÉRÉE

1. L'appropriation de la pratique de la planification stratégique, du suivi et de l'évaluation

Après une phase d'implantation et d'installation entre 1996 et 2000, AFRISTAT, pour assurer ses missions, s'est doté de cadres de travail. Le premier est le Programme statistique minimum commun-PROSMIC (2001-2005), suivi de deux Programmes stratégiques de travail (2006-2010 et 2011-2015) et du Plan d'action triennal glissant (2015-2017). L'adoption, le suivi et l'évaluation de ces cadres de travail se font par les organes statutaires d'AFRISTAT composés des représentants des États membres. Ces exercices ont constitué une opportunité d'apprentissage par l'exemple. De plus, la multiplication des formations en matière de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats, menées parallèlement à l'élaboration des stratégies nationales de développement statistique (SNDS) a permis de pourvoir les pays en capacités techniques adéquates. Désormais tous les États membres d'AFRISTAT mettent en œuvre leurs activités en se basant sur un cadre de planification et beaucoup d'entre eux se prêtent à l'exercice d'évaluation.

2. L'amélioration des conditions de vie et de travail des statisticiens

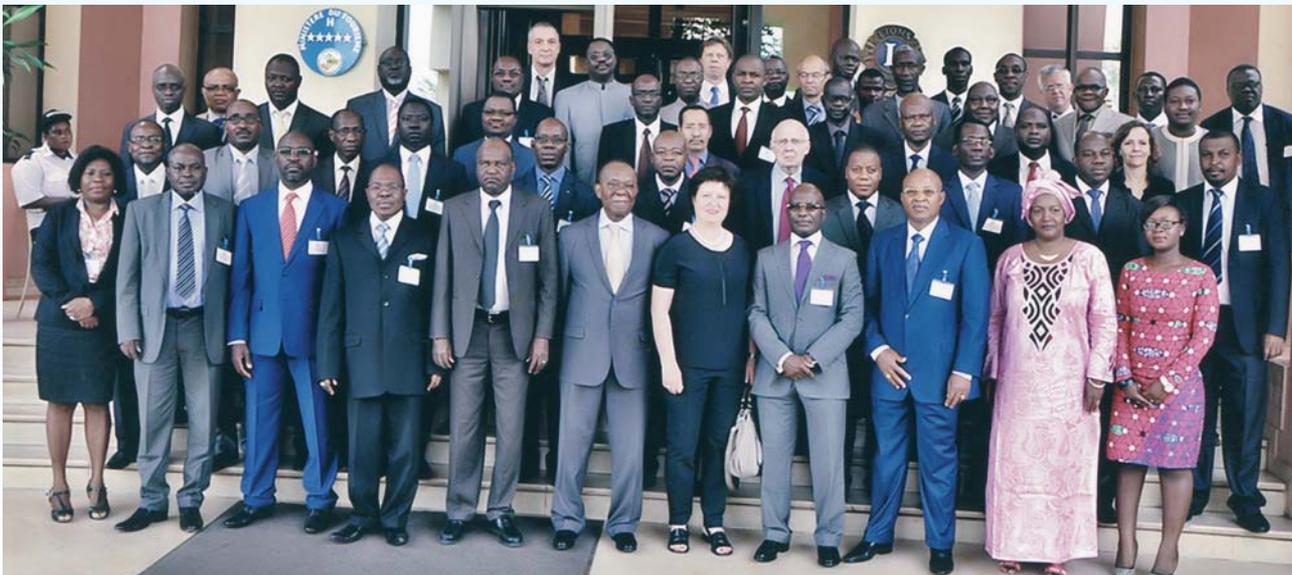
L'activité permanente de sensibilisation des autorités politiques des États membres sur l'import-

ance de la statistique a eu pour principale conséquence l'évolution du statut des organes centraux de production statistique. De structures d'administration centrale à l'origine, on a assisté progressivement à une migration vers des établissements publics à caractère administratif dotés de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière. Ces mutations se sont généralement accompagnées d'une amélioration non seulement du traitement du personnel, mais aussi des moyens et de l'environnement de travail.

3. Une production statistique bénéficiant d'une plus grande crédibilité scientifique

Le constat de la reconnaissance scientifique découle de la conjonction des facteurs suivants :

- l'élaboration et la vulgarisation des notes méthodologiques ;
- la veille scientifique assurée par AFRISTAT dans ses domaines de compétence et dont les résultats sont pris en compte lors des mises à jour périodiques des documents méthodologiques de référence ;
- le renforcement continu des capacités de conception, d'exécution, de traitement et d'analyse des données d'enquêtes ;
- l'observation systématique d'étapes de validation des nouvelles méthodes et des nouveaux outils élaborés ou conçus par AFRISTAT avant la vulgarisation de leur utilisation ;
- la multiplication des collaborations avec les INS de référence mondiale (Insee, Statistique Canada,...) afin de conforter les méthodes et autres moyens de travail utilisés ;
- l'augmentation des occasions d'échanges directs, sur le plan technique, entre les cadres des États membres et les experts de renommée mondiale.



4. Une plus grande visibilité des SSN des États membres et particulièrement des INS

AFRISTAT apporte son appui pour la création, l'entretien et la rénovation des sites web de tous ses États membres. Il assure ainsi chaque année la gestion des noms de domaines, l'hébergement et la visibilité des sites Internet des INS. Dans la même dynamique, AFRISTAT s'occupe de la maintenance des installations des Archives nationales d'enquêtes (NADA) de certains INS, ainsi que de l'hébergement du NADA régional (<http://www.nada-africa.org>). L'Observatoire a également suscité l'organisation de sessions de formation en techniques de communication à l'intention des personnes chargées d'animer ces sites web. Enfin, à travers la revue trimestrielle « La lettre d'AFRISTAT », les États échangent entre eux leurs actualités respectives dans le domaine statistique.

5. Une production statistique continue, plus diversifiée et conforme aux standards internationaux

La disponibilité de l'assistance technique d'AFRISTAT et l'émergence de nombreux cadres nationaux bien formés a diminué considérablement les situations d'arrêts de production qui étaient observées à la suite du départ de certains cadres de l'INS. De plus, les facteurs ci-dessous concourent également à l'embellie observée :

- l'existence de méthodes de rattrapage des retards notamment en comptabilité nationale ;
- L'isolement rompu à travers le réseau très actif constitué des INS des États membres

est considéré comme la meilleure « success story » d'AFRISTAT. La multiplication des rencontres techniques et stratégiques suscitées par l'Observatoire est un vecteur de saine émulation à travers lequel les bonnes pratiques et les avancées des uns sont partagées avec les autres ;

- la proposition des méthodes de valorisation des données de sources administratives ;
- l'intérêt particulier à se conformer aux normes de qualité.

6. Amélioration de la gouvernance des SSN

Sous l'impulsion des organes centraux de statistique, les SSN ont vu leurs modes de gestion et de fonctionnement évoluer favorablement. Ce constat est la conséquence de :

- l'élaboration de stratégies de développement de la statistique dans les États membres et le renforcement des capacités en la matière ;
- la tendance à la mise en place systématique d'instances de pilotage et de contrôle des INS. Il s'agit des Conseils d'Administration et des organes de contrôle interne ;
- la généralisation de la création des Conseils Nationaux de la Statistique fonctionnels renforçant ainsi la coordination statistique ;
- l'élaboration régulière de programmes statistiques régionaux et sous-régionaux. Ils constituent des moyens précieux de mobilisation des ressources pour la réalisation des

activités nationales et la valorisation des méthodologies harmonisées. Tout cela facilite les analyses comparatives et le calcul d'indicateurs agrégés au niveau des organismes d'intégration.

Perspectives pour l'avenir

Afin de poursuivre sa contribution à la transformation qualitative des SSN de ses États membres, AFRISTAT travaille à la consolidation de ses acquis. Ceux-ci sont en rapport avec le maintien de l'effort consacré à la production des manuels méthodologiques dans ses domaines de compétence et à leur vulgarisation à travers des formations adaptées. Par ailleurs, l'Observatoire s'est fixé les défis suivants :

- trouver les mécanismes de financement innovants lui garantissant un accès régulier aux ressources pour la pérennisation de ses actions ;
- adapter son cadre institutionnel pour répondre efficacement à ses nombreuses sollicitations d'élargissements géographique et thématique ;
- s'intégrer judicieusement dans l'environnement statistique africain en pleine évolution avec le souci constant de la préservation des intérêts de ses États membres ;
- se mettre à niveau sur les plans technique et technologique afin d'accroître la qualité de ses prestations.



VŒUX & TÉMOIGNAGES

Son excellence Sambel Bana Diallo, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population du Mali

Durant les deux décennies écoulées, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), assure la mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans ses États membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. Certes, nous ne pouvons pas affirmer qu'AFRISTAT a complètement rempli sa mission mais nous pouvons attester que ses appuis ont permis aux Systèmes Statistiques Nationaux des États membres d'enregistrer des progrès tangibles. Au Mali, ces progrès sont salués par l'ensemble des acteurs du Système Statistique National y compris les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les appuis d'AFRISTAT ont permis d'améliorer non seulement la qualité de la production statistique mais aussi et surtout d'améliorer la couverture de la santé. AFRISTAT a joué également un rôle important dans la mise en place d'un bon cadre de coordination du Système Statistique National au Mali ainsi que d'un groupe Statistique des Partenaires Techniques et Financiers qui ont permis d'améliorer le financement des opérations statistiques spéciales. AFRISTAT est un outil de développement et de renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne que nous nous devons de sauvegarder.

M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest

Le Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA que j'ai l'honneur de diriger suit avec attention toutes les actions d'AFRISTAT. Vous conviez régulièrement mon Bureau à prendre part à vos activités, en particulier les Séminaires sur la conjoncture sous régionale, conjointement organisée avec l'UEMOA. Votre Institution nous offre ainsi l'occasion de partager avec vos pays membres de la sous-région nos vues et analyses sur la situation socio-économique de l'Afrique de l'Ouest et au-delà sur toutes les initiatives phares de la CEA. Nous apprécions aussi la disponibilité d'AFRISTAT ainsi que ses pertinentes contributions aux activités de la CEA, en particulier l'élaboration des profils pays et la mise à jour et la maintenance de la base de données sous-régionale. Monsieur le Directeur Général, vous ne manquez aucune occasion de nous rendre visite à notre siège à Niamey, lors de vos séjours au Niger. Lors de votre dernier passage en janvier 2016, nous avons pris ensemble l'engagement de consolider notre coopération à travers la signature d'un Mémoire d'entente durant la présente année 2016. Hormis notre satisfaction pour l'étroite collaboration avec la CEA, nous reconnaissons en AFRISTAT une institution de référence en matière de développement de la statistique au niveau du continent africain mais également d'approfondissement de l'intégration régionale, à travers ses liens privilégiés avec l'UEMOA et la CEDEAO. Toutes nos félicitations et encouragements pour toutes les actions que votre institution a entreprises, au cours de ses vingt (20) ans d'activités opérationnelles en faveur du développement de la statistique en Afrique.

M. Abdoulaye Mar Dieye, Directeur du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique

Permettez-moi de vous adresser en tant que sta-



tisticien de formation et de cœur et Directeur du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, toutes mes félicitations pour les vingt ans d'activités professionnelles de l'Observatoire économique et statistique subsaharienne (AFRISTAT). C'est l'occasion de souligner l'excellence du partenariat historique entre le PNUD et AFRISTAT qui s'est traduit plus récemment encore par un partenariat réussi entre nos deux institutions à travers le Pôle de « Stratégie de développement et Finances publiques » avec la production du guide d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques publiques intégrant les dimensions transversales genre, emploi et changement climatique. En effet, avec l'adoption à l'unanimité le 25 septembre 2015 des dix-sept Objectifs de développement durable qui visent à éradiquer la pauvreté d'ici 2030 et à poursuivre un avenir durable, ce travail a le mérite d'offrir aux experts et aux décideurs politiques des outils et des méthodes innovants pour l'intégration systématique des dimensions transversales : genre, emploi et changement climatique dans la conception des futurs programmes de développement depuis l'élaboration des politiques et la budgétisation jusqu'à la mise en œuvre et le suivi. Cet anniversaire est une belle occasion de manifester la volonté du PNUD de promouvoir l'appareil statistique qui est au cœur du dispositif de toute politique publique qui se veut efficiente d'autant plus que les pays se sont engagés dans un agenda de développement très ambitieux. C'est face à ce défi à relever que j'appelle de mes vœux de fructueuses collaborations à venir avec le PNUD tout en souhaitant une très belle continuation à AFRISTAT.

M. Charles Lufumpa, Directeur du Département des statistiques Banque africaine de développement

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), il me plaît de témoigner l'entière satisfaction de la Banque quant à la qualité de son partenariat avec cette institution. Depuis 2004, AFRISTAT contribue de manière efficace à la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités statistiques de la banque dans ses États membres initialement Programme de comparaison internationale (PCI)-Afrique, AFRISTAT s'est illustré par la qualité de sa gestion et de ses appuis techniques à ses pays membres régionaux, jouant ainsi le rôle de bras technique pour la mise en œuvre des programmes de la Banque.

En outre, AFRISTAT a su implémenter les volets statistiques des projets de la Banque dans certains pays tels que la République centrafricaine, la République du Congo et le Burundi. Je voudrais également relever le rôle important que joue AFRISTAT en tant qu'acteur au sein du Groupe

africain de comptabilité nationale (AGNA) et du groupe du secteur informel dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA).

Sa mission de renforcement de capacités statistiques impliquant la coordination et l'harmonisation statistiques s'inscrit bien dans la Stratégie décennale de la Banque en matière d'intégration régionale et ses cinq priorités (High five). C'est ainsi que le rayonnement de ses interventions a traversé les limites de ses États membres et de nombreux autres pays régionaux n'ont pas manqué de s'en inspirer. Certes le chemin du développement statistique n'est pas un long fleuve tranquille, je souhaite vivement que le professionnalisme qui a caractérisé l'action d'AFRISTAT soit préservé et qu'il demeure un pôle de compétence incontesté et un outil efficace au service de la statistique africaine.

BON ANNIVERSAIRE ET BONNE CHANCE !!!

M. Wayne Smith, Statisticien en chef du Canada

Au nom de Statistique Canada, j'aimerais féliciter chaleureusement AFRISTAT pour la célébration de son 20^e anniversaire. La collaboration entre nos deux organisations a débuté en 2009 et elle est devenue très rapidement un élément incontournable de nos activités de coopération avec l'Afrique francophone. Dans la mise en œuvre de son Programme international en gestion d'organismes statistiques, Statistique Canada a trouvé en AFRISTAT un partenaire idéal pour renforcer le soutien déjà offert aux systèmes statistiques nationaux sur les questions de gouvernance et de gestion. Grâce à leurs compétences complémentaires, nos experts ont pu offrir aux pays membres un service de grande qualité dans plusieurs domaines, tels que la gestion de la qualité ainsi que la planification stratégique intégrée et ses outils de mise en œuvre. Statistique Canada est également fier d'être membre du comité scientifique de l'Observatoire. Nous croyons que le modèle adopté par AFRISTAT pour améliorer la qualité, la quantité et la cohérence des statistiques au sein de ses pays membres est sans égal et contribue activement au développement des statistiques par les Africains pour les Africains. Statistique Canada accorde d'ailleurs une grande importance à cette coopération, car AFRISTAT est un excellent catalyseur en matière de partage de connaissances et de coordination avec les différents partenaires. En outre, Statistique Canada est très heureux de collaborer occasionnellement à La Lettre d'AFRISTAT et de la lire chaque trimestre. Cet outil de communication s'est avéré à plusieurs reprises fort utile pour améliorer l'alignement et l'harmonisation de nos activités de renforcement de capacités avec d'autres

initiatives. Nous sommes tous conscients du nombre de défis auxquels les systèmes statistiques auront à faire face pendant les prochaines années. Statistique Canada croit cependant qu'AFRISTAT est bien positionné pour soutenir ses pays membres dans les thématiques émergentes telles que la mesure des objectifs de développement durable, la modernisation des systèmes statistiques, l'harmonisation des données à l'échelon régional et la valorisation des données provenant de sources administratives et non traditionnelles. Encore une fois, nos sincères félicitations pour le travail accompli et nos meilleurs vœux pour la suite.

M. Johannes Jütting, Manager, Secrétariat de Paris21

Le Partenariat Statistique au Service du Développement du XXI^e siècle (PARIS 21) est très reconnaissant à AFRISTAT et à son équipe pour son dévouement au développement des statistiques en Afrique. Depuis la naissance de PARIS21 il y a de cela 16 ans, nous considérons AFRISTAT comme un partenaire indispensable. Notre collaboration très étroite se fait à travers un objectif commun : renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux au service du développement en Afrique. En particulier, notre collaboration dans le domaine des évaluations des SNDS et des examens par les pairs, en matière de plaider auprès des plus hautes autorités, ainsi que dans le dialogue entre producteurs et différents types d'utilisateurs de données, a permis aux systèmes statistiques nationaux d'Afrique francophone d'être plus pertinents, efficaces et productifs. AFRISTAT, en tant que centre régional d'excellence, a en outre fortement contribué à renforcer les capacités techniques de ses pays membres dans le cadre du Programme Statistique Accélééré et pour la création d'un archivage régional des données. À l'heure de l'Agenda 2030, dans lequel les statistiques vont prendre un rôle prépondérant, nous sommes persuadés que vous allez continuer à guider la discussion et le progrès en étant un acteur particulièrement important et influent dans la région.

M. Jean-Louis Bodin, Co-président du Groupe de Pilotage de la mise en place d'AFRISTAT (1991-1996), Président du Conseil Scientifique d'AFRISTAT (1997 - 2006)

Voici 20 ans qu'AFRISTAT est reconnu comme un pôle de compétence dans les régions, non seulement par ses États membres, mais aussi par les grandes institutions internationales ou supranationales. Mais l'histoire d'AFRISTAT commence en réalité à Ouagadougou il y a 25 ans, en avril 1991, pendant la réunion semestrielle des ministres chargés de l'Économie et des Finances des pays membres de la Zone Franc, pendant laquelle est proposée l'idée d'un Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne avec d'autres projets d'intégration régionale (OHADA, CIMA, écoles des régies financières). La décision de créer AFRISTAT résultait de la prise de conscience par les pays membres de la Zone Franc de la nécessité de mettre en commun leurs ressources rares pour enrayer le déclin de leurs systèmes statistiques observé pendant la décennie 1980 et pour bâtir des systèmes statistiques performants capables de fournir, dans les meilleures conditions de coût et de délai, les données quantitatives requises pour la conduite des politiques économiques, le renforcement de l'intégration régionale et le débat démocratique ; elle s'appuyait aussi sur la nécessité, pour la coopération française, de réformer ses modes d'intervention reposant encore trop souvent, à cette époque, sur la substitution pure et simple d'as-

sistants techniques à des cadres africains dont le nombre et la qualité ne cessaient pourtant de croître, grâce notamment à la qualité du réseau des écoles de statistique africaines. Par ailleurs l'appartenance à des zones monétaires imposait à leurs membres un certain degré de convergence de leurs économies et rendait nécessaire une forte harmonisation, non seulement de leurs statistiques monétaires et financières, mais aussi des statistiques macroéconomiques en général. La signature du Traité le 21 septembre 1993 à Abidjan marquait bien sûr le début de l'histoire « visible » d'AFRISTAT, mais n'était en fait qu'une étape dans la préparation du projet. L'idée d'un tel organisme fut présentée par le ministre français de la coopération aux Ministres africains des finances lors de leur réunion semestrielle d'avril 1991 organisée à Ouagadougou, Grâce aux actions menées par ses experts et à travers l'animation du réseau des instituts nationaux de statistique (INS), des acquis importants ont été enregistrés dans de nombreux domaines, de fructueux échanges d'expériences ont pu avoir lieu et ont permis l'harmonisation régionale des concepts, des nomenclatures et des méthodologies. Enfin, AFRISTAT a largement contribué à la politique d'intégration régionale ; il a su accompagner les politiques de réduction de la pauvreté qui sont désormais au centre des politiques de développement et a ainsi contribué à la bonne gouvernance économique. Un groupe de pilotage du projet est mis en place et sa direction est confiée à Lamine Diop et à moi-même ; il comprend plusieurs responsables d'INS de la Zone Franc. Jusqu'à la signature du Traité, ce groupe a connu une intense activité : visite auprès des instituts nationaux de statistique, des ministres chargés de l'Économie et des Finances et des ministres chargés de la tutelle des INS dans tous les pays membres de la Zone Franc ; visites auprès des directeurs des services des études des banques centrales ; réunions sous-régionales organisées à Dakar et à Yaoundé pour définir le mode de travail et les premières orientations de travail d'AFRISTAT ; définition du mode de financement d'AFRISTAT et décision de mettre en place le Fonds AFRISTAT ; rédaction du projet de Traité créant AFRISTAT ; présentation du projet AFRISTAT à la Commission européenne, aux Nations unies à New York et à Addis-Abeba, au PNUD, à la Banque mondiale et aux services de coopération statistique de plusieurs pays. La signature du Traité n'a pas mis fin, en 1993 aux activités du groupe de pilotage qui a eu encore, avant l'installation d'AFRISTAT à Bamako au début de 1996, à accomplir plusieurs autres tâches : préparation de la nomination du premier directeur général d'AFRISTAT ; décision de fixer à Bamako le siège d'AFRISTAT ; négociations avec le gouvernement du Mali sur le choix des locaux destinés à héberger AFRISTAT et sur l'accord de siège. Pour moi, ces cinq années de travail en commun avec Lamine Diop ont constitué, non seulement un parcours administratif et technique riche d'enseignements (où nous devions être à la fois diplomates, financiers, agents immobiliers, ... et aussi techniciens de la statistique !), mais aussi et surtout une aventure humaine exceptionnelle. J'ai eu la chance depuis 1996, de suivre le développement des activités d'AFRISTAT et d'accompagner la croissance et les succès de l'institution que j'avais contribué à lancer, d'abord en présidant jusqu'en 2006 le Conseil scientifique, puis à titre de membre du bureau de l'association CESD-Statisticiens pour le Développement.

Je souhaite à AFRISTAT et à tous ses pays membres un excellent anniversaire.

M. Lamine Diop, Premier Directeur Général de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)

A l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire du démarrage des activités d'AFRISTAT, c'est avec plaisir que je livre ce témoignage sur le soutien décisif que le Conseil des Ministres de l'Observatoire a toujours apporté à cette institution supranationale qui a réussi, en quelques années seulement à se faire reconnaître comme un centre d'excellence au niveau régional africain. Les premières années, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT se tenait à la fin de la réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc et était toujours précédé par la réunion du Conseil des Ministres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA). C'est dire que ce n'était guère des conditions idéales de réunion. Fatigués par une longue journée de discussions et parfois enclins à s'absenter pour s'occuper d'autres affaires, surtout lorsque les réunions se tenaient à Paris, beaucoup de ministres des Finances n'y participaient pas, se faisant parfois représenter par des experts. Malgré tout, en peu de temps, tous les projets de décision que le Comité de direction soumettait au Conseil des Ministres étaient examinés et presque toujours adoptés sans hésitation, ce qui est une illustration de la grande confiance du Conseil dans le Comité de direction pour le sérieux avec lequel ces documents étaient préparés.

Il a fallu attendre le Conseil des Ministres d'AFRISTAT de 2003 à Niamey qui devait examiner les résultats de l'étude relative à la mise en place du deuxième Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 pour voir se tenir la première réunion du Conseil des Ministres organisée la veille de la réunion des Ministres de la Zone Franc. Le résultat ne se fit pas attendre avec une participation record pour l'époque : onze (11) ministres présents et des débats riches pendant plus de deux heures, marqués par une très grande compréhension des enjeux et un engagement ferme des États membres à verser leurs contributions au Fonds dans les meilleurs délais, malgré l'effort financier substantiel qui leur était demandé par rapport au premier Fonds AFRISTAT qui a couvert la période 1998-2005. Après mon départ de la Direction générale d'AFRISTAT, j'ai constaté avec plaisir que ce qui en 2003 constituait une innovation était devenu une pratique courante pour le plus grand bien de l'institution.

